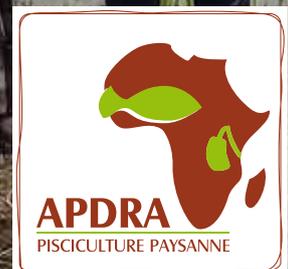


**APDRA**  
Pisciculture  
Paysanne

# OPFOS

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



*L'innovation piscicole  
pour satisfaire les besoins alimentaires*

La crise de la Covid19 nous montre que les systèmes d'exploitation actuels ne sont pas durables. La destruction des milieux par l'homme pour exploiter les territoires et la mondialisation de l'agriculture industrielle mettent en contact animaux sauvages et domestiques, augmentant ainsi les risques de transmission de zoonoses. Depuis plusieurs années, des chercheurs relèvent le lien entre des clusters de pathogènes (des animaux, des plantes ou de l'homme) et la destruction de la biodiversité<sup>1</sup>.

Le constat de l'état des ressources naturelles est alarmant, au regard du rapport de l'IPBES qui démontre que la biodiversité s'effondre<sup>2</sup> « *provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier* », ou encore selon le nouveau rapport des Nations Unies<sup>3</sup> sur l'état des forêts dans le monde, qui constate que le niveau de déforestation a atteint un niveau dramatique et dénonce le lien entre déforestation et risque lié aux maladies émergentes, et bien d'autres encore. Un consensus international est établi autour de ce constat et s'appuie, depuis 2010, sur des concepts tels que l'agriculture "climato compatible" (FAO puis centres de recherche nationaux et internationaux) qui permet de penser de façon conjointe les enjeux climatiques (atténuation et adaptation) et les enjeux liés à la sécurité alimentaire<sup>4</sup>. Depuis, beaucoup de programmes intègrent le potentiel de l'agriculture dans l'atténuation des changements climatiques. Actuellement, la Commission européenne prend des engagements pour mettre en œuvre un « Pacte vert pour l'Europe » et, en France, les résultats de la Convention citoyenne pour le climat<sup>5</sup> montrent que la société civile s'est emparée du sujet. Parmi les 150 propositions devant permettre au pays d'atteindre ses objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre, plusieurs concernent directement le secteur agricole, avec notamment le développement de l'agroécologie et des circuits courts.

Les pays « du Sud », situés dans la région intertropicale, sont confrontés à de très nombreuses contraintes ou évolutions climatiques, plus fortes encore que dans les pays tempérés, qui impactent la sécurité alimentaire. Avec une diminution prévue de la biomasse de poissons de 3 à 25 % d'ici la fin du siècle dans les scénarios de réchauffement climatique bas et haut<sup>6</sup>, et sachant que les produits aquacoles sont les denrées qui génèrent le plus d'échanges commerciaux

dans le monde (FAO), la nécessité d'avoir une ressource protéique locale et accessible aux populations rurales est primordiale. De plus, la démographie est un déterminant majeur de la demande alimentaire, qui met l'Afrique subsaharienne, dont la population doit doubler d'ici 2050, devant un défi de très grande ampleur. Pour faire face à cette demande croissante, trois solutions sont possibles : l'augmentation des surfaces agricoles, leur intensification ou l'importation des denrées alimentaires.

Face aux conséquences multiples de la déforestation et de la perte de biodiversité, l'augmentation des surfaces agricoles n'est pas une option durable bien que, dans les faits, elle tende à s'accroître. L'étude « *Agricultures européennes en 2050* », conduite par l'INRAE<sup>7</sup>, alerte sur cette croissance et prévoit qu'en terme d'augmentation de surfaces cultivées, le cas extrême sera celui de l'Afrique subsaharienne, avec un possible doublement d'ici 2050 (sous l'hypothèse d'évolution modérée des rendements), du fait de l'explosion démographique et d'un rattrapage nutritionnel. L'importation des denrées n'est pas non plus une solution optimale car elle ne permet pas de générer suffisamment d'emplois et de valeur ajoutée au niveau national et local. Dans ce contexte, l'intensification apparaît comme la voie la plus durable.

A ce titre, le système de pisciculture promu par l'APDRA constitue un outil d'intensification agricole capable de mobiliser les ressources locales en intrants, d'intégrer d'autres productions comme le riz, de restaurer la fertilité de certains sols de bas-fonds et de reconstituer des réserves d'eau. Ce système basé sur les principes de l'agroécologie est en mesure de produire un poisson peu cher, sans dépendance aux intrants importés, et de satisfaire les besoins alimentaires des campagnes en offrant un poisson frais de qualité. Celui-ci pourrait fournir, dans un avenir proche, une alternative à la viande de brousse, vectrice de nombreuses zoonoses telles que le virus Ebola apparu en Afrique de l'Ouest fin 2013 et qui aurait fait, selon l'OMS, 30 000 morts en Guinée, Libéria et Sierra Leone. Cette pisciculture possède bien d'autres avantages sociaux et économiques : des emplois sont créés, en lien avec le développement de la filière locale de poissons d'élevage, et l'essentiel de la valeur ajoutée reste sur place. Elle permet aussi de valoriser le rôle des femmes et l'emploi des jeunes.

<sup>1</sup> Morand Serge, 2016, La prochaine peste – une histoire globale des maladies infectieuses, Fayard, 302 pages

<sup>2</sup> IPBES, 2019, Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany

<sup>3</sup> FAO and UNEP, 2020, The State of the World's Forests 2020 - Forests, biodiversity and people, 214 pages

<sup>4</sup> Ce concept (climate-smart agriculture en anglais) intègre l'agroforesterie, les technologies de conservation des sols et de l'eau mais également d'autres techniques plus contestables comme l'utilisation des OGM, des pesticides etc. Voir Marie Hrabanski, 2020, Une climatisation des enjeux agricoles par la science ? Les controverses relatives à la Climate-smart-agriculture, Presses de Sciences Po, « Critique internationale », N° 86 | pages 189 à 208.

<sup>5</sup> <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

<sup>6</sup> IPBES, 2019, Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany

<sup>7</sup> INRAE, 2020, Place des agricultures européennes dans le monde à l'horizon 2050 - Entre enjeux climatiques et défis de la sécurité alimentaire mondiale, Rapport de synthèse de l'étude, 12 pages

Comme nous l'avons déjà souligné les années précédentes, alors qu'au niveau mondial la production agricole est réalisée aux ¾ par de petits producteurs et à 80 % dans des structures de moins de 3 ha, et malgré tous les avantages de cette pisciculture agroécologique, les financements restent majoritairement destinés aux systèmes basés sur l'utilisation d'un aliment industriel importé - ou issu d'ingrédients importés -, en rupture avec les stratégies paysannes. Pourtant, « le développement de la pisciculture nécessite un accès à des financements incitatifs innovants (comme les « fonds de garantie ») qui doivent être couplés avec des dispositifs d'appui-conseil et de formation, des recherches adéquates permettant de clarifier en amont les choix technologiques posés »<sup>8</sup>.

Dans nos rapports d'activité des années précédentes, nous avons rappelé les limites de systèmes basés presque exclusivement sur une alimentation exogène et nous avons expliqué pourquoi l'appui de l'APDRA visait plus particulièrement une pisciculture agroécologique intégrée aux exploitations familiales et à vocation commerciale. En effet, comme le souligne le Cirad<sup>9</sup>, même pendant la crise de la Covid19, les exploitants africains ont démontré une capacité de résilience importante. La main d'œuvre est restée dans les zones rurales et, du fait d'un usage modéré des intrants, les exploitants n'en étaient pas tributaires et ont pu continuer normalement leurs activités agricoles. L'intensification des systèmes agroécologiques doit s'appuyer sur ces forces actuelles, mais aussi sur des

innovations propres à chaque territoire. Pour l'APDRA, l'accompagnement sur le terrain du processus de co-construction des innovations est une priorité. La signature d'une convention cadre avec le Cirad, début 2019, marque l'importance donnée à la recherche-action en partenariat avec les exploitants et les autres acteurs clés de la filière et du territoire. L'APDRA a souhaité renforcer cet accompagnement afin de faciliter l'émergence des questions socio-techniques des paysans et de construire ensemble des réponses correspondant à leurs attentes dans le cadre d'une intensification agroécologique. Les défis auxquels nous sommes confrontés aux côtés des paysans, de la communauté scientifique, des institutions et des services de l'État dont le rôle est également majeur, restent immenses pour un développement durable de la pisciculture sur les plans social et environnemental. C'est pourquoi, au nom de l'APDRA, je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement toutes les organisations et toutes les personnes qui aident l'association dans ses actions et j'encourage toutes les personnes intéressées à nous soutenir ou à s'engager à nos côtés pour renforcer notre réseau.

*Pour le Conseil d'Administration  
d'APDRA Pisciculture Paysanne,*

**Claire Gsegner,  
Présidente**



<sup>8</sup> Marc Oswald et Olivier Mikolasek, 2016, Le secteur piscicole en Afrique subsaharienne : des outils de financement adaptés aux enjeux ?, Techniques Financières et Développement n° 124, pages 81 à 95.

<sup>9</sup> Article du 02/06/2020 – Cirad : Covid-19 & Sécurité alimentaire | Pourquoi l'agriculture africaine se montre résiliente face à la crise

## 5000 piscicultrices et pisciculteurs

En 2019, les équipes de l'APDRA ont accompagné quotidiennement plus de 5 000 pisciculteurs et rizipisciculteurs, en phase d'installation ou produisant déjà du poisson.

## 150 professionnels amonts et aval de la filière piscicole

En 2019, l'APDRA a formé près de 150 hommes et femmes, fournisseurs de matériels et services de la filière piscicole : aménagistes, tachers, menuisiers, monteurs de filets, commerçants, etc.

## 8 organisations professionnelles d'envergure régionale

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, l'APDRA a appuyé 8 organisations professionnelles de producteurs agricoles d'envergure régionale ou nationale. L'une d'entre elle est spécifiquement composée de pisciculteurs.

## 9 interventions

- 6 actions de développement dans 4 pays d'Afrique : Cameroun, République du Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar.
- 3 assistances techniques en Corée du Nord, en République du Congo et en République Démocratique du Congo

## 80 partenaires

Plus de 80 partenaires techniques, institutionnels et financiers sont mobilisés, au Sud et au Nord, pour la conduite des projets.

## 8,8 millions d'euros

En 2019, le budget de l'APDRA était de 8 843 380 euros, dont 88 % directement affectés aux projets. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges du siège.

## 88 professionnels du développement

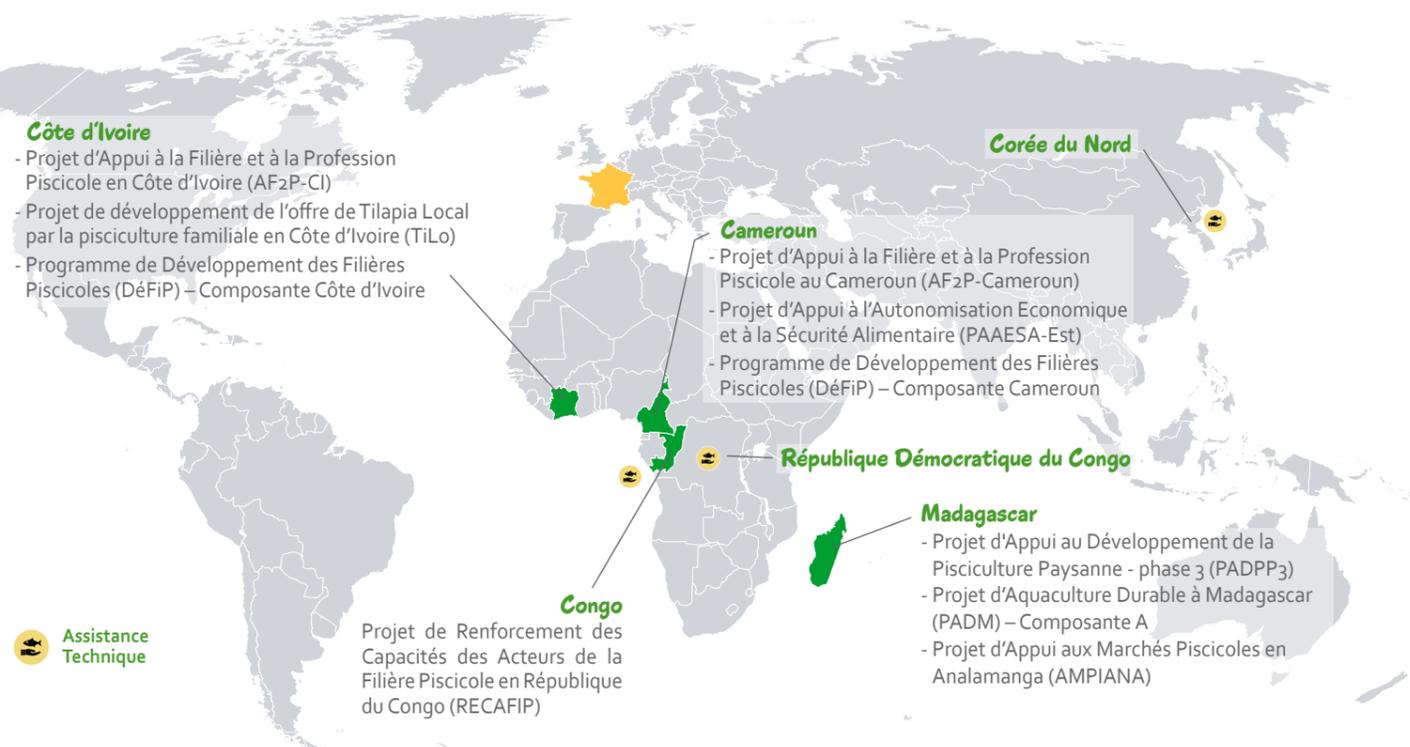
L'APDRA mobilise une équipe de 88 hommes et femmes, en France (8 % de l'effectif total) et à l'étranger (92 % de l'effectif total). Parmi eux, 33 animateurs-conseillers piscicoles et techniciens piscicoles issus de plusieurs ONG nationales et de l'antenne de l'APDRA à Madagascar accompagnent directement les pisciculteurs, organisations professionnels et acteurs de la filière.

## Liste des principaux sigles utilisés

<b>AAPRGF</b>	Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière	<b>FPGR</b>	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux
<b>ACP</b>	Animateur-conseiller piscicole	<b>FPRGF</b>	Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière
<b>ACEFA</b>	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales	<b>Gerdal</b>	Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées
<b>ADESA</b>	Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles	<b>Gi</b>	Groupe initiatives
<b>ADRPi</b>	Acteurs du Développement Rural et de la Pisciculture	<b>GIC</b>	Groupement d'initiative commune
<b>AF2P</b>	Appui à la Filière et à la Profession Piscicole	<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	<b>GV Fish</b>	Programme mondial « Pêche et aquaculture durables »
<b>AIMF</b>	Association Internationale des Maires Francophones	<b>HIMO</b>	haute intensité de main d'œuvre
<b>AMPIANA</b>	Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga	<b>IFREMER</b>	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
<b>ANAG</b>	Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée	<b>INADER</b>	Institut National pour l'appui au Développement Rural
<b>ANAUACI</b>	Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire	<b>INRA</b>	Institut National de la Recherche Agronomique
<b>APCI</b>	Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire	<b>IRAG</b>	Institut de Recherche Agronomique de Guinée
<b>APDRACI</b>	Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique - Côte d'Ivoire	<b>IRAM</b>	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
<b>ASA</b>	Agro Sylviculture autour d'Antananarivo	<b>IRC</b>	Institut des Régions Chaudes
<b>ATDRM</b>	Association des Techniciens de Développement Rural à Madagascar	<b>ISTOM</b>	Ecole Supérieure d'Agro-développement International
<b>BMZ</b>	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung	<b>LEGTA</b>	Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
<b>BoA</b>	Bureau d'Aquaculture	<b>LVRP</b>	La Voix des Rizipisciculteurs
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur	<b>MEAE</b>	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (France)
<b>CEFFEL</b>	Centre d'Expérimentation et de Formation en Fruits et Légumes	<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (Madagascar)
<b>CERAPCOOP</b>	Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne	<b>MINEPIA</b>	Ministères de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
<b>CFSI</b>	Comité Français pour la Solidarité Internationale	<b>MIRAH</b>	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (Côte d'Ivoire)
<b>Cirad</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	<b>MPAEM</b>	Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (Guinée)
<b>CIFORD</b>	Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement	<b>MPE</b>	Malagasy Professionnel de l'Elevage
<b>CNI</b>	Child National Institution	<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>CNSHB</b>	Centre National des Sciences Halieutiques de Bousoura	<b>PAAESA-Est</b>	Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire
<b>CRO</b>	Centre de Recherche Océanographique	<b>PAFAO</b>	Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest
<b>CSA / FDA</b>	Centre de Services Agricoles / Fonds de Développement Agricole	<b>PADM</b>	Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar
<b>DéFiP</b>	Développement des Filières Piscicoles	<b>PADPP2 / 3</b>	Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne dans 4 régions de Madagascar - Phase 2 / 3
<b>DDA</b>	Direction d'appui au Développement de l'Aquaculture	<b>PDRPGF</b>	Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière
<b>DIVA</b>	DIversité ichtyologique & Aquaculture	<b>PiscCoFam</b>	Projet de Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale
<b>F3E</b>	Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation	<b>RECAFIP</b>	Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo
<b>FADA</b>	Ferme Aquaponique de l'Abbaye	<b>RIFAFE</b>	Research Institute for Freshwater Aquaculture and Fisheries Extension
<b>FAGE</b>	Filière Aquacole du Grand Est	<b>RIOB</b>	Réseau International des Organismes de Bassin
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization	<b>SCAC</b>	Service de Coopération et d'Action Culturelle
<b>FAReC</b>	Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre	<b>SEWOH</b>	Sonderinitiative Eine Welt Ohne Hunger / Un monde sans faim
<b>FFA</b>	Fédération Française d'Aquaculture	<b>SHOU</b>	Shanghai Ocean University
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole	<b>SOA</b>	Syndicat des Organisations Agricoles
<b>FIFATA</b>	Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha ou Association pour le progrès des paysans	<b>SRPA</b>	Service Régional de Pêche et d'Aquaculture
<b>FIFATAM</b>	Fikambanana FAmpanandrosoanany Tantsaha Amoron'i Mania	<b>TCO</b>	Trailblazer Cambodia Organization
<b>FIKOTAMIFI</b>	Firaisan'ny Koperativa Tantsaha Mihary Faritra Itasy ou Groupement des Coopératives de producteurs exploitants de la Région d'Itasy	<b>TGH</b>	Triangle Génération Humanitaire
<b>FIMPIAMA</b>	Fivondronan'ny MPlompy Akoho gasy Matsiatra Ambony ou Union des éleveurs de poulets de la région de Haute Matsiatra	<b>TiLo</b>	Projet de développement de l'offre de Tilapia Local par la pisciculture familiale en Côte d'Ivoire
<b>FOFIFA</b>	Centre National de Recherche pour le Développement Rural	<b>UE</b>	Union Européenne
		<b>VFTV</b>	Vovonan'ny Fikamban'ny Tantsahan'i Vakinankaratra ou Fédération des groupements de producteurs de Vakinankaratra

<b>Le mot du conseil d'administration</b>	<b>3</b>
<b>L'année 2019 en quelques chiffres</b>	<b>5</b>
<b>Liste des principaux sigles utilisés</b>	<b>6</b>
<b>Sommaire</b>	<b>7</b>
<b>Les zones d'intervention en 2019</b>	<b>8</b>
<b>Mission et orientations de l'APDRA Pisciculture Paysanne</b>	<b>9</b>
<b>Les projets en cours</b>	<b>12</b>
<b>Assistances techniques</b>	<b>26</b>
<b>La vie associative</b>	<b>28</b>
<b>Communication et publications</b>	<b>31</b>
<b>Rapport financier</b>	<b>33</b>
<b>Partenaires et réseaux</b>	<b>35</b>
<b>Perspectives 2020</b>	<b>37</b>
<b>Remerciements</b>	<b>38</b>





Née en 1996, l'APDRA Pisciculture Paysanne est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

## DÉVELOPPER UNE PISCICULTURE FAMILIALE AGRO-ÉCOLOGIQUE ET RENTABLE

**De bonne qualité et abordable financièrement, le poisson produit localement dans les étangs de pisciculture offre un grand intérêt pour les consommateurs et pour le tissu social et économique local.**

En Afrique subsaharienne, le poisson est un aliment de base. Dans de nombreux pays, il constitue la principale source de protéines animales. Dans la plupart des pays où l'APDRA intervient, la majorité du poisson consommé est issue de la pêche marine. Il est vendu sur les marchés sous forme fumée, salée ou (dé)congelée mais sa conservation et son transport posent souvent problème en zone rurale.

**L'intégration de la pisciculture dans les exploitations paysannes offre des potentialités très intéressantes en zone intertropicale.**

Bien conçue, l'implantation d'une pisciculture rurale, intégrée dans l'exploitation agricole, permet d'intensifier durablement l'exploitation des milieux :

- En milieu tropical humide, l'aménagement d'étangs dans les bas-fonds valorise des espaces souvent peu ou mal exploités ;
- Les étangs proposés améliorent la ressource en eau disponible pour l'agriculture, ils approvisionnent les nappes superficielles et régulent le débit des petits écoulements de surface ;
- Dans les rizières, l'élevage de poisson associé à la culture du riz, ou « rizipisciculture », optimise l'utilisation des ressources en terre et en eau et améliore la fertilité des parcelles. Il diminue donc les besoins en engrais et en pesticides.



**Lorsque son développement se pérennise, la pisciculture constitue une innovation dont sont fiers les nombreux producteurs agricoles qui la maîtrisent.**

En milieu tropical humide, l'aménagement piscicole est accessible à de petites exploitations familiales. Dans la durée, de nombreuses familles expriment une grande satisfaction vis-à-vis de cette nouvelle production ; elles sont aussi fières d'avoir entrepris et réalisé ces aménagements. Les suivis effectués par l'APDRA montrent qu'une excellente valorisation des ressources du milieu peut être obtenue grâce à ces investissements.

L'aménagement piscicole permet aussi de valoriser les sous-produits agricoles tels que le son de riz et les déchets d'élevage, ainsi que de cultiver du riz inondé. La pisciculture augmente, diversifie et sécurise le revenu des producteurs agricoles et de leurs familles.

**La pisciculture promue par l'APDRA constitue une véritable pratique agro-écologique qui améliore la mise en valeur du milieu.**

Les types de piscicultures promus par l'APDRA n'exercent pas de pression supplémentaire sur les ressources. L'étang piscicole à faible niveau d'intrants constitue une réserve d'eau aux effets positifs pour l'agriculture et la biodiversité (oiseaux, amphibiens, insectes). La production de poisson permet aussi de réduire la pression de la pêche et de la chasse sur le milieu puisque, dans de nombreuses campagnes, les quantités obtenues sont très supérieures aux ressources halieutiques et cynégétiques.

En rizière, la synergie qui s'opère entre pisciculture et riziculture témoigne par ailleurs de fortes potentialités de production, en mesure d'assurer localement une offre importante en protéines animales, indispensable pour la sécurité alimentaire.

# Mission et orientations

## LA MISSION DE L'APDRA

L'association a pour but de promouvoir et développer une pisciculture paysanne durable.

L'association s'engage à :

- ➔ Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales.
- ➔ Renforcer la sécurité alimentaire.
- ➔ Appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne.
- ➔ Défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

## LA DÉMARCHÉ

Pour remplir sa mission, l'association promeut une pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales : le producteur a recours au travail familial et aux ressources de l'exploitation pour produire un poisson clairement destiné à générer des revenus monétaires. Cette pisciculture bénéficie de la mutualisation de certains facteurs de production et de synergies écosystémiques. Elle doit être intégrée dans des dynamiques sociales pour se pérenniser et évoluer. L'association cherche également à ce que les institutions politiques concernées par cette activité la stimulent et la favorisent.

La pisciculture promue par l'APDRA vise à être rentable et durable. Elle peut être mise en œuvre par les producteurs avec leurs propres moyens. Elle se veut appropriable par les pisciculteurs et leur famille qui sont au centre de son développement. La valeur ajoutée qu'elle génère a des retombées essentiellement locales.

La pisciculture promue par l'APDRA cherche à renforcer la capacité d'adaptation des producteurs aux changements climatiques, que ce soit par l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les autres activités agricoles, la restauration de la fertilité des sols des milieux dégradés ou la réduction des effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées.

## LES VALEURS

Pour remplir sa mission, l'APDRA promeut trois valeurs essentielles :

**L'humain :**

L'humain est au centre de l'action de l'APDRA, pour améliorer les conditions de vie des pisciculteurs et de leur famille, et pour travailler en collaboration étroite avec eux en vue de développer une pisciculture adaptée à leur situation.

**L'autonomie :**

Pour l'APDRA, les pisciculteurs doivent être en mesure de faire leurs propres choix, sans dépendre d'un système imposé de l'extérieur. L'autonomie réduit la vulnérabilité et concourt à la durabilité, autre valeur pilier de l'APDRA.

**La durabilité :**

La pisciculture développée par l'APDRA vise à être durable, c'est-à-dire à atteindre un

équilibre garantissant à la fois le développement économique et social, et le respect de l'environnement

## LES PRINCIPES

L'APDRA agit au quotidien en respectant trois principes d'intervention :

- ➔ Placer les pisciculteurs, leurs activités et leur famille au cœur de la démarche en tenant compte des contextes locaux ;
- ➔ Valoriser et créer les savoir-faire et les échanges de pratiques au sein de réseaux de proximité ;
- ➔ Stimuler et accompagner toutes les formes d'innovation sans a priori technologique ou culturel dans une démarche de co-construction et de validation scientifique.

## LES DOMAINES D'EXPERTISE DE L'APDRA

Forte de plus de 20 années d'expérience dans l'appui à la pisciculture en zone intertropicale, l'APDRA a déjà contribué à l'installation des ouvrages piscicoles de plusieurs milliers de pisciculteurs et rizipisciculteurs, au travers de projets de développement menés en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Cameroun, à Madagascar et dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Elle travaille actuellement avec plus de cinq mille familles de pisciculteurs. Aujourd'hui, dans ces pays, les pisciculteurs-paysans produisent du poisson sur des bases régulières, rentables et durables. Cinq domaines d'expertise sont au cœur de la mission de l'APDRA.

### L'ACCOMPAGNEMENT DE PRODUCTEURS DANS LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES PISCICOLES

Des milliers de pisciculteurs ont bénéficié de l'accompagnement des équipes de l'APDRA en Afrique ; ces développements ont essaimé en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria et à Madagascar.



### LA STRUCTURATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET L'ANIMATION D'UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE LA PISCICULTURE

Des centaines de groupements professionnels de pisciculteurs ont bénéficié d'un appui de l'association, et plusieurs fédérations de groupements de pisciculteurs se sont vues renforcées par son intermédiaire. L'association encourage et soutient les réseaux de producteurs régionaux.



### LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE RÉFÉRENCES DANS LE DOMAINE DE LA PISCICULTURE PAYSANNE

A ce jour, des modèles d'aménagement et d'élevage piscicole servent de référence dans plusieurs foyers de développement. Ils ont été soutenus par des travaux de recherche des membres (adhérents ou salariés) de l'APDRA et de leurs associés et ont donné lieu à de nombreuses publications scientifiques. La collaboration avec d'autres organismes a permis de valider et préciser les résultats et les choix de l'APDRA.



### LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES, LA VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE ET LA FORMATION DES PARTENAIRES

En 2019, 5 ONG africaines de développement réparties dans 4 pays ont été appuyées. Les animateurs-conseillers piscicoles, spécialisés dans l'accompagnement des pisciculteurs et formés dans le cadre des projets, étaient au nombre de 33

### L'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES SECTORIELLES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE

L'association s'est investie pour une prise en compte de la pisciculture paysanne dans les politiques sectorielles de pisciculture. La considération pour la pisciculture paysanne s'est améliorée au fil de ces dernières années et, au vu des importantes retombées économiques au niveau local, un gouvernement africain en a fait la priorité du développement de son secteur piscicole.





Avec un réseau hydrographique dense et des plans d'eau exploitables d'une superficie totale de près de 35 000 km<sup>2</sup>, le Cameroun dispose d'un large potentiel de production piscicole.

L'APDRA y appuie, depuis 2006, le développement d'une pisciculture intégrée aux systèmes agricoles des exploitations familiales.

Basée sur la productivité naturelle du réseau trophique de l'étang, la production - une polyculture à base de tilapia (*Oreochromis niloticus*) - est en majorité orientée vers

le marché, mais contribue aussi pour partie à l'autoconsommation familiale.

Après être intervenue dans les régions Centre et Ouest, l'APDRA concentre aujourd'hui son intervention sur la région de l'Est. En effet, dans cette région, malgré un fort potentiel de développement - de par une activité piscicole déjà existante et de grandes superficies valorisables en étangs - les quantités de poisson produites sont encore bien inférieures au potentiel.



Ce résultat correspond bien aux rendements attendus au cours des premiers cycles de production, lorsque les pisciculteurs sont encore en apprentissage et testent la productivité de leurs étangs.

Les approches des projets AF2P et PAAESA-Est ont fortement différé par rapport à la structuration des pisciculteurs. Les 35 producteurs accompagnés dans le cadre du projet AF2P se sont regroupés à l'échelle des villages sous la forme de 4 GIC (Groupes d'Initiative Commune). Dans le cadre du volet piscicole du PAAESA-Est, le projet a privilégié une approche basée sur le conseil individuel plutôt qu'une approche par village, et un accompagnement à la création de 3 coopératives. Les pisciculteurs sont dispersés géographiquement et 58 d'entre eux ont intégré une coopérative, encore en phase de légalisation.

Sur le plan des services à la filière, 3 menuisiers et 6 aménagistes ont été formés pour pouvoir accompagner durablement le développement de la production piscicole. Plusieurs dizaines de pisciculteurs ont aussi été formés à la fabrication de filets et de nasses,

et quelques-uns se sont spécialisés dans la production d'alevins - notamment d'alevins de carpe commune (voir Focus).

Enfin, l'évaluation externe réalisée à la fin du projet a mis en avant un bilan global positif en termes de nombre de pisciculteurs installés, de surfaces en eau, de rendements et d'appropriation des connaissances et des techniques piscicoles. Des améliorations dans la gestion des cycles d'élevage doivent toutefois être apportées afin de permettre aux pisciculteurs de mieux valoriser leurs étangs et de mieux gérer leur atelier sur le plan technico-économique.

## Appui à la Filière et à la Profession Piscicole au Cameroun (AF2P-Cameroun)

### Durée

3 ans, 2016-2019

### Localisation

Région de l'Est

### Financement

Agence Française de Développement (AFD), Union Européenne (PAAESA-Est), Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

### Partenaires

Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA), Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD), Réseau d'Appui au Développement Communautaire (RADEC), Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA)

### Bénéficiaires attendus

100 pisciculteurs et leurs familles

## CONTEXTE

En 2016, l'APDRA a lancé le projet d'Appui à la Filière et à la Profession Piscicoles (AF2P), également mis en œuvre en Côte d'Ivoire (voir page 16) et en Guinée (voir Rapport annuel 2018). A partir de 2017, cette action a été cofinancée dans le cadre du volet piscicole du Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire (PAAESA-Est), mené en consortium avec les ONG camerounaise CIFORD et RADEC.

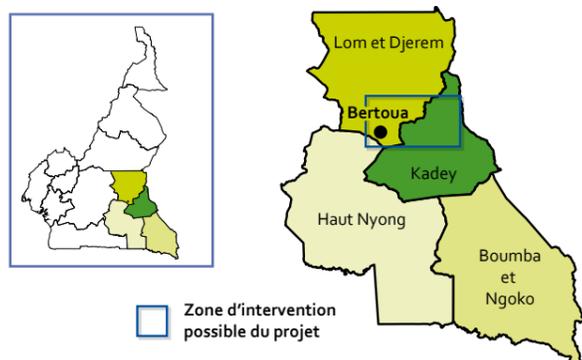
L'équipe de l'APDRA au Cameroun a mis en œuvre ces deux projets de façon conjointe jusqu'à la fin de l'AF2P, en juillet 2019. L'accompagnement des pisciculteurs s'est ensuite poursuivi dans le cadre du projet PAAESA-Est et du programme DéFiP (voir page 24).

L'intervention est principalement localisée aux alentours de Bertoua, dans les arrondissements de Bertoua 1<sup>er</sup>, Mandjou, Diang et Belabo, mais elle touche aussi l'arrondissement de Ketté, à la frontière avec la République Centrafricaine.

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Au cours du projet AF2P, 113 pisciculteurs ont été accompagnés dans 26 villages. Au 31 juillet 2019, 69 étaient en production, représentant une surface en eau totale d'environ 21 ha, et 44 étaient en train d'installer une pisciculture. Les phases d'installation et d'entrée en production des pisciculteurs accompagnés ont été plus longues que prévu, et à la fin du projet la plupart des bénéficiaires commençaient tout juste à empoissonner leurs étangs.

Au total, 28 pêches de vidange (récolte finale des poissons) ont été réalisées au cours du projet AF2P, produisant 7,2 tonnes de poisson. Le rendement moyen n'a cessé d'augmenter et atteignait 780 kg/ha/an en 2019.



## Focus sur ...

### La genèse de l'élevage de la carpe commune

Le deuxième trimestre 2019 a été marqué par le lancement d'activités de recherche et d'expérimentation sur la reproduction de la carpe commune dans la région de l'Est. C'était un souhait de longue date de l'APDRA, après avoir promu l'élevage de cette espèce à la fin des années 2000 dans la région Ouest du Cameroun.

Cette activité de recherche a commencé par la réhabilitation de quatre bassins de reproduction à la station aquacole de Bertoua. Par la suite, des alevins ont été distribués à une vingtaine de pisciculteurs, en vue de préparer de futurs géniteurs et de suivre le grossissement de la carpe sous le climat de l'Est. En parallèle, Dominique Bouchet, pisciculteur en France et chargé géographique du Cameroun à l'APDRA, a effectué une mission d'expertise en vue de former l'équipe et d'amorcer la réflexion sur le protocole à suivre pour réussir la reproduction de la carpe. Enfin, trois membres de l'équipe et un pisciculteur se sont formés dans la région Centre, à la ferme piscicole d'Alphonse Tabi, représentant national de l'APDRA au Cameroun.

Ils ont appris à reproduire la carpe selon différentes techniques, et les 9 femelles qu'ils ont eu à manipuler se sont multipliées avec succès.

Suite à cela, deux reproductions semi-artificielles de carpe ont été réalisées à la station piscicole de Bertoua, en vue de produire des alevins pour les pisciculteurs accompagnés par l'APDRA.



## CHIFFRES CLÉS

→ 113 pisciculteurs accompagnés au 31 juillet 2019, dont 69 en production

→ 21 ha d'étangs en eau



La République du Congo, à l'instar de nombreux pays africains, est un très gros consommateur de poisson (138 000 tonnes de poissons consommées en 2016).

Pourtant, selon la FAO, ses besoins ne sont couverts qu'à 63% par la production nationale, et la pisciculture ne représente qu'une infime partie de cette dernière : seules 207 tonnes de poissons ont été produites en 2017.

Or les potentialités de développement de cette activité sont réelles car les conditions naturelles lui sont favorables (climat, réseau hydrographique).

Initié dans les années 1950, le développement de ce secteur n'a jamais vraiment décollé du fait, d'une part, de l'instabilité permanente qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1990 et, d'autre part, de l'absence d'un modèle d'élevage performant et accessible aux petits exploitants.

La motivation des familles reste pourtant très forte et les tentatives spontanées de mise en place de piscicultures sont toujours très nombreuses.



*Distichodus spp.*, a été testée entre 2016 et 2019 mais il semble finalement que ce poisson ait du mal à se développer en étang barrage. Les tests de culture de riz en étang ont en revanche été concluants et des semences ont été distribuées aux pisciculteurs afin de généraliser cette production.

Sur le plan de l'appui à la profession, l'accompagnement des groupes de pisciculteurs et de la nouvelle Fédération des Groupements des Pisciculteurs de la Bouenza s'est poursuivi. Fin 2019, 19 groupements de pisciculteurs étaient formés, dont 8 formalisés et 2 en cours de formalisation. La fédération regroupait l'ensemble des groupements de pisciculteurs de la Bouenza et commençait à mettre en place des services avec, notamment, un appui à la coordination des ventes.

Par ailleurs, en vue de mettre en place un cadre propice à la pérennisation de l'activité piscicole, l'équipe projet a renforcé la formation des artisans de l'amont de la

filère piscicole. Ainsi, en 2019, 10 nouveaux menuisiers ont été formés à la fabrication de moules de moines, portant leur nombre total à 18, et 22 pisciculteurs issus de 17 zones différentes ont été formés à la confection de cages et de sennes. 5 équipes de tacherons, soit au total 40 personnes, ont aussi été formées aux techniques d'aménagement tout au long du projet.

Enfin, l'équipe APDRA a poursuivi son travail de formation et de sensibilisation des autorités locales et des cadres et techniciens du FPGR, afin de leur permettre de toujours mieux s'approprier la démarche et les techniques mises en œuvre.

### CHIFFRES CLÉS

- 156 pisciculteurs accompagnés en 2019, dont 66 en production
- 24,13 ha d'étangs en eau

## Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo (RECAFIP)

### Durée

4 ans, 2016-2020

### Localisation

Départements du Pool et de la Bouenza

### Financement

Union Européenne (UE),  
Agence Française de Développement (AFD)

### Partenaire

Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

### Bénéficiaires attendus

200 pisciculteurs et leurs familles, 30 acteurs impliqués dans la commercialisation du poisson et 20 artisans et prestataires locaux

### CONTEXTE

Le projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo vise à structurer et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière piscicole afin d'initier un développement durable de la pisciculture dans le pays. L'intervention devait initialement s'achever à la fin de l'année 2019, mais elle a finalement été prolongée de 3 mois afin de faire le lien avec le démarrage d'une seconde phase.

Cette première phase couvrait les départements du Pool et de la Bouenza. Du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans le Pool, les activités du projet avaient été suspendues dans ce département en 2017. Elles ont pour partie repris en juillet 2018, dans le district de Mindouli.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Fin 2019, l'équipe projet était présente dans 64 villages, regroupés en 23 zones d'intervention à l'échelle desquelles les pisciculteurs travaillent ensemble, au sein de groupes de pisciculteurs. Au total, 159 pisciculteurs étaient accompagnés, dont 66 en phase de production et 97 encore en train de construire leurs étangs. La surface totale des 67 étangs achevés à la fin de l'année atteignait 24,13 ha. Au cours du projet, la phase d'installation des pisciculteurs a pris beaucoup plus de temps que prévu, en raison de la nécessité d'adapter le référentiel technique d'aménagement aux spécificités du contexte congolais (voir Focus).

Par ailleurs, diverses expérimentations ont été menées pour améliorer le système piscicole proposé et intensifier la production de façon agroécologique. L'introduction d'une espèce de poisson herbivore,

### Focus sur ...

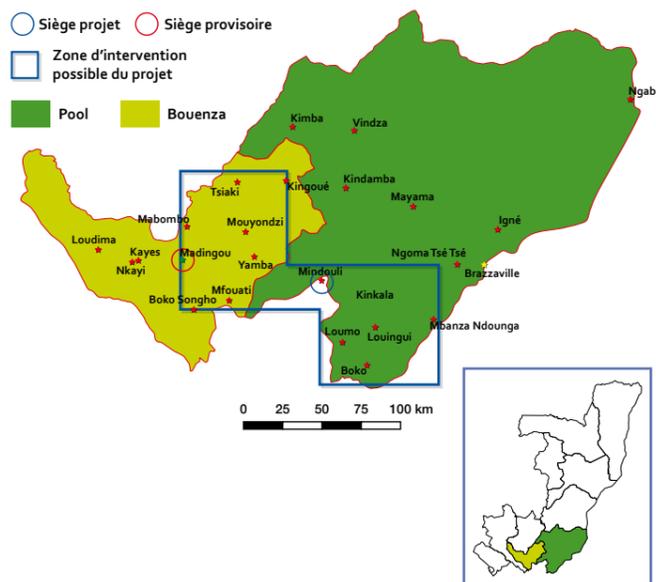
#### L'adaptation des aménagements piscicoles



Par rapport aux autres régions d'intervention de l'APDRA en Afrique, les départements du Pool et de la Bouenza présentent certaines spécificités naturelles qui ont nécessité une adaptation du référentiel technique d'aménagement d'étangs barrage utilisé. Les bas-fonds sont plus étroits et leurs coteaux plus abrupts. Par ailleurs, en saison des pluies, les précipitations journalières peuvent être très brutales et rapidement atteindre plusieurs centaines de millimètres. Du fait de l'encaissement des bas-fonds, la montée des eaux dans les étangs peut alors être très rapide et causer des dommages sévères aux étangs.

Pour y faire face, les dimensions des aménagements ont été revues à la hausse : revanche (distance entre la surface de l'eau et le haut de la digue) de plus de 1 m, trop-plein élargi à au moins 3 m et parfois même dédoublé, largeur de la digue doublée, taille des moines et des buses revues à la hausse, etc. Ces redimensionnements ont nécessité des remblais de terre plus importants et une augmentation des quantités de ciment utilisées – impliquant un plus grand volume de travail et un coût supplémentaire. Pour éviter les pertes de poisson lors des crues, des grilles en métal ont aussi été installées aux points d'entrée et de sortie de l'eau.

Les pisciculteurs ont par ailleurs été formés à la nécessité de surveiller régulièrement leur étang. Leur vigilance doit notamment être accrue après la première mise en eau : l'affaissement de la digue est à compenser par un remblayage supplémentaire. Un nettoyage des grilles de protection du moine et du trop-plein est aussi recommandé avec une bonne fréquence pour éviter leur obstruction par de la végétation. Enfin, la gestion du niveau de l'eau dans l'étang doit faire l'objet d'une attention particulière : maintien d'un niveau relativement bas en saison des pluies, niveau d'eau relevé à son maximum en début de saison sèche.





Les régions du centre-ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, grandes zones productrices de cacao, sont aussi caractérisées par un essor continu de la pisciculture, initié par des actions de développement auxquelles l'APDRA et ses partenaires ont contribué entre 1992 et 2004. Depuis 2012, en réponse à la demande de groupements de pisciculteurs, l'APDRA intervient à nouveau dans ces régions afin de défendre une filière - et une approche - qui satisfait les producteurs et les consommateurs en circuit court. Dans

un contexte de raréfaction de la ressource en eau, liée au changement climatique et à la déforestation, le développement de cette pisciculture en étang barrage constitue par ailleurs une opportunité inédite d'intensification écologique de la production agricole, avec le développement d'activités intégrées de riziculture en étang, de maraichage et de pépinières sur les rives, etc.

## Appui à la Filière et à la Profession Piscicole en Côte d'Ivoire (AF2P-CI)

### Durée

3 ans, 2016 -2019

### Localisation

Régions du centre-ouest et du sud-ouest, région de l'ouest

### Financement

Agence Française de Développement (AFD), Caritas Man (Côte d'Ivoire), Conseil Régional du Centre - Val de Loire, Conseil Départemental de l'Essonne, Fondation AnBer, Fondation Michelham et de la Fondation de France dans le cadre du programme PAFAO du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)

### Partenaires

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI), Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

### Bénéficiaires attendus

100 professionnels de la filière piscicole (mareyeuses, aménagistes, menuisiers, etc.)

## CONTEXTE

En 2016, l'APDRA a lancé le projet d'Appui à la Filière et à la Profession Piscicoles (AF2P), également mis en œuvre au Cameroun (voir page 12) et en Guinée (voir Rapport annuel 2018). A partir de juillet 2018, cette action a été cofinancée, dans le cadre du programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO), par le projet TiLo (Développement de l'offre de Tilapia Local par la pisciculture familiale en Côte d'Ivoire).

L'équipe de l'APDRA en Côte d'Ivoire a mis en œuvre ces deux projets de façon conjointe jusqu'à la fin de l'AF2P, en juin 2019. L'accompagnement des pisciculteurs s'est ensuite poursuivi dans le cadre du projet TiLo et du programme DéFiP (voir page 24).

En Côte d'Ivoire, le projet AF2P visait à organiser la filière piscicole et à accroître la disponibilité en poisson frais sur les marchés villageois et urbains. Mis en œuvre dans le sud-ouest et le centre-ouest du pays, il couvrait majoritairement les zones piscicoles des régions du Gôh, du Haut-Sassandra, de la Marahoué et de la Nawa. L'équipe a aussi collaboré avec l'ONG Caritas Man dans la région du Guémon, à l'ouest du pays, et appuyé un groupement piscicole dans la région de San Pedro.

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Au cours du projet AF2P, 650 pisciculteurs ont été accompagnés. A la fin du mois de juin 2019, 624 d'entre eux étaient en production et 26 en cours d'installation. L'évaluation externe réalisée à la fin du projet a fait ressortir les résultats positifs obtenus (voir Focus).

L'appui à l'organisation de la production s'est poursuivi, avec notamment un important travail de rappel sur la nécessité d'ajuster les densités d'empeusement à la ressources alimentaire du milieu, en tenant compte de la fertilité des étangs. Pour faire face aux conséquences de la diminution

Régions d'intervention du projet



structurelle de la ressource en eau, les pisciculteurs ont aussi été accompagnés dans la mise en place de systèmes collectifs de stockage du poisson et de programmation des empoisonnements et vidanges. Cette programmation collective des vidanges permet par ailleurs de mieux répartir dans le temps la disponibilité du poisson de pisciculture sur les marchés.

Du point de vue de l'appui à la structuration de la filière, un atelier interprofessionnel a été organisé au début de l'année 2019 et a mis en avant la nécessité d'améliorer la communication entre acteurs. La création d'une union faitière des groupements de pisciculteurs, amorcée en 2018, s'est poursuivie avec la mise en place d'un comité de coordination et la rédaction des statuts et du règlement intérieur. Cette union suscite un réel engouement, lié au défi d'intensifier la production piscicole et de gagner de nouvelles parts de marché face au poisson congelé importé. Enfin, un travail spécifique d'appui à la commercialisation du poisson a été mené. Des études du marché du poisson ont été menées dans différentes zones et plusieurs groupements de pisciculteurs ont été accompagnés pour

mettre en place des stratégies de commercialisation, en partenariat avec les mareyeuses concernées : programmation des ventes au sein des groupements et information des mareyeuses, établissement d'un barème de prix en fonction de la taille du poisson, règles du partage des poissons entre mareyeuses, etc. Des appuis spécifiques ont aussi été fournis afin de renforcer ou mettre en place des services permettant d'accroître la disponibilité en poisson frais de qualité sur le marché. Un service de location de matériel (glacières, réfrigérateur commun) a ainsi pu être mis en place dans certaines zones et une opération pilote a été menée afin d'améliorer le stockage et le transport du poisson.

## CHIFFRES CLÉS

- 650 pisciculteurs et 69 professionnels de la filière (tacherons, aménagistes, menuisiers, mareyeuses, fabricant d'aliments pour poisson, etc.) accompagnés en 2019
- 520 ha estimés en production

## Focus sur ...

### Une évaluation externe positive

L'évaluation externe du projet a été réalisée par le bureau d'étude IRAM. Le bilan quantitatif a été jugé très satisfaisant, avec des indicateurs de production et de rendement dépassant largement les objectifs. La palette de référentiels techniques piscicoles proposés par le projet (avec ou sans alimentation / fertilisation) est bien adaptée aux conditions locales et aux capacités des producteurs, et 90 % d'entre eux se sont dits satisfaits de leur activité piscicole.

Les calculs économiques effectués à partir des données des enquêtes réalisées pendant l'évaluation indiquent des résultats économiques bons, comparativement aux autres productions agricoles. Les producteurs considèrent par ailleurs la pisciculture comme une spéculation particulièrement peu risquée (absence de maladies du poisson, production non impactée par les feux de brousse, prix du marché attractif). Leur objectif, en la développant, est d'abord d'augmenter leurs revenus monétaires à travers la vente de poisson. Cependant, l'autoconsommation représente jusqu'à 30 % de la production et renforce ainsi directement la sécurité alimentaire des ménages.

Les femmes et les jeunes sont peu présents comme piscicultrices/pisciculteurs à la tête d'exploitation agricole, mais ils sont impliqués dans le choix de l'investissement et



le fonctionnement de l'atelier piscicole. Les femmes sont aussi très présentes dans la commercialisation du poisson de pisciculture et génèrent une valeur ajoutée importante à l'échelle du territoire.

Sur le plan environnemental, les référentiels piscicoles promus ont été jugés comme ayant un impact neutre, voire plutôt positif : remontée des nappes phréatiques, effet lagunage, production de riz sans engrais ni herbicides, etc., les points négatifs restant l'augmentation de l'évaporation liée à la création de l'étang, ainsi que la perturbation de la biodiversité.

Cependant, l'évaluation a aussi souligné que, si les dynamiques observées à la base semblent pérennes, la profession piscicole n'est pas encore en mesure de jouer un rôle prépondérant et représentatif, notamment pour le contrôle des divers prestataires et de la qualité de leur travail. C'est dans ce sens que les efforts des prochaines interventions de l'APDRA seront orientés.

# Madagascar



À Madagascar, le poisson est une denrée peu disponible : la consommation annuelle de produits halieutiques est aux alentours de 5,5 kg/habitant en 2016\*, très en deçà de la moyenne mondiale, et le prix du poisson élevé. Dans le but de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables, l'APDRA appuie le développement de la pisciculture paysanne à Madagascar depuis plus de 10 ans. Sur les Hautes Terres, son objectif est d'améliorer l'accès aux alevins de carpe et de développer la rizipisciculture dans les zones les plus enclavées. Sur la Côte Est, l'association soutient le développement

d'une pisciculture en étang barrage, inspirée de celle qu'elle appuie actuellement sur le continent africain. Enfin, dans les environs d'Antananarivo, la capitale, l'APDRA œuvre pour la production et la commercialisation de poissons de qualité.



## Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne Phase 3 (PADPP3)

### Durée

3 ans, 2018-2021

### Localisation

Région Atsinanana et région Itasy

### Bailleurs

Agence Française de Développement, Région Normandie, Fondation Lord Michelham of Hellingly

### Partenaires

Acteurs du Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPi), Région Atsinanana, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA)

### Bénéficiaires attendus

2 500 rizipisciculteurs en Itasy et 150 pisciculteurs en Atsinanana

Il poursuit l'accompagnement des pisciculteurs dans les districts de Vatovandri, Mahanoro et Brickaville, ainsi que dans le district de Tamatave II (capitale régionale et seconde ville de Madagascar).

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

### Sur la Côte Est

À la fin de l'année 2018, sur la Côte Est, l'équipe projet intervenait dans 18 communes rurales, auprès de 158 pisciculteurs disposant d'étangs barrages en production. Mettant en application les formations reçues en 2018 sur l'approche de résolution des problèmes proposée par le Gerdal (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées), l'équipe projet a poursuivi son travail avec les pisciculteurs en veillant à mieux les impliquer dans l'identification des difficultés rencontrées et dans la définition des actions à mener pour y remédier. Des activités spécifiques ont ainsi été conduites pour mettre au point un itinéraire technique de rizipisciculture adapté à la région et développer la production d'alevins de carpe. Une collaboration avec le Cirad et le FOFIFA est aussi en cours afin d'améliorer la production de poissons grossis : tests de fertilisation et d'alimentation à base de sous-produits de l'exploitation, acclimatation du black-bass en vue de l'employer comme prédateur pour réguler la prolifération d'alevins de tilapias dans les étangs.

En termes de structuration professionnelle, les pisciculteurs de la Côte Est avaient envisagé la mise en place d'une coopérative afin de faire face à certains problèmes récurrents tels que le vol et le vandalisme.

## CONTEXTE

Dans la région Itasy, la phase 3 du PADPP permet d'approfondir le travail réalisé auprès des rizipisciculteurs au cours des phases précédentes et de mettre en place de nouveaux outils tels que le conseil de gestion. Les activités sont étroitement coordonnées avec celles du projet PADM (voir page 20) qui intervient dans la même zone.

Dans la région Atsinanana, le PADPP3 prend la suite de plusieurs projets menés par l'APDRA jusqu'en 2018.



Cependant, après plusieurs réunions d'information et de concertation, ils ont finalement opté pour la mise en place d'une « Maison de la pisciculture » : lieu situé dans une zone carrefour, où les pisciculteurs se rencontrent, échangent des informations et peuvent commercialiser une partie de leur production.

### Sur les Hautes Terres

Dans la région Itasy, l'APDRA appuie 880 rizipisciculteurs dans les districts de Miarynandriana et Soavinandriana. Parmi eux, 89 sont des producteurs d'alevins de carpe en éclosiers paysannes, dont la production totale a été estimée à près de 1 million d'alevins pour la campagne 2018-2019. Dans cette région, un travail pilote a démarré autour du développement du conseil de gestion aux exploitations. 17 ménages pratiquant la rizipisciculture ont été suivis de façon régulière pendant l'année afin de mieux connaître l'évolution de leur trésorerie. L'objectif est de comprendre les difficultés de gestion que rencontrent les producteurs, de déterminer leur impact sur l'atelier piscicole et de proposer des

solutions pour y remédier. Par ailleurs, pour répondre aux préoccupations des producteurs d'alevins de carpe, un travail de recherche en partenariat avec le Cirad et le FOFIFA est en cours en vue de proposer de meilleures méthodes d'alimentation des alevins et d'améliorer la lutte contre les prédateurs.

En termes de structuration professionnelle, les activités sont menées conjointement avec le projet PADM Composante A (voir page 20). La collaboration avec l'organisation paysanne FIFATA s'est poursuivie, avec la formation de techniciens et leur dotation en matériel pédagogique. Suite aux tables rondes organisées par le PADM, un plan d'action pour améliorer l'accès au matériel piscicole a aussi été élaboré.

## CHIFFRES CLÉS

- ➔ 158 pisciculteurs et 880 rizipisciculteurs en production accompagnés en 2019
- ➔ 160 ha d'étangs et de rizières utilisés en pisciculture

## Focus sur ...

### La production d'alevins de carpe sur la Côte Est

Les pisciculteurs de la Côte Est montrent un fort engouement pour l'élevage de carpe commune, qui représente aujourd'hui la part la plus importante de leur production. Pendant les premières années d'intervention de l'APDRA dans la région, quelques essais de reproduction avaient été menés mais sans réelle action dédiée. Si des pontes étaient bien obtenues, le nombre d'alevins par femelle est longtemps resté faible (environ 500).

En juillet 2018, au démarrage du PADPP3, un groupe de producteurs d'alevins désireux d'améliorer leurs performances a été constitué et, pour les accompagner, le projet a fait appel à un animateur-conseiller piscicole expérimenté, venu des Hautes Terres. Ce travail de mise en réseau et d'accompagnement technique renforcé a permis de porter le nombre de producteurs à 22 et d'augmenter de façon significative le nombre d'alevins produits par chacun (environ 5 000 en 2019). La possibilité

d'obtenir plusieurs reproductions par an a par ailleurs été mise en évidence : certaines femelles pondent 2 à 3 fois au cours de l'année. Cette capacité représente une opportunité très intéressante et sera l'objet de travaux d'approfondissement afin de mieux comprendre les mécanismes en jeu et de mettre au point un référentiel technique.

### Evolution de la production d'alevins de carpe

	2017	2018	2019	Projection 2020
Nombre d'alevins ayant produit	7	14	25	40
Nombre d'alevins total	13	18	31	50
Taux de réussite des alevins	54 %	78 %	81 %	81 %
Nombre d'alevins produits	7 997	27 327	84 108	200 000
Nombre de femelles	13	26	53	90
Nombre d'alevins/femelle	615	1051	1587	2222
Nombre de femelles par alevin	1,0	1,4	1,7	1,8
Indice de progression annuel	-	3,4	3,1	2,4

Au total, le nombre d'alevins de carpe produits sur la Côte Est a été multiplié par plus de 10 entre 2017 et 2019. Ces résultats permettent d'envisager une place de la carpe de plus en plus importante dans les référentiels d'élevage de cette région.

\* [http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2017\\_USBCard/root/food\\_balance/section2.pdf](http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2017_USBCard/root/food_balance/section2.pdf)

# Madagascar

## Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM) Composante A

### Durée

4 ans, 2017-2021

### Localisation

Régions de l'Amoron'i Mania, de la Haute Matsiatra, de l'Itasy et du Vakinankaratra

### Bailleur

Ministère Fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), mis en œuvre par la GIZ

### Partenaires

Direction d'appui au Développement de l'Aquaculture (DDA), Service Régionaux Pêche et Aquaculture (SRPA) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa et de Miarynarivo, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA)

### Bénéficiaires attendus en 2021

2650 grossisseurs  
900 écloséries paysannes

### CONTEXTE

Le Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar fait partie du Programme mondial « Pêche et aquaculture durables » mis en œuvre par la GIZ à Madagascar, en Ouganda, au Malawi, en Zambie et en Mauritanie, dans le cadre de l'initiative spéciale SEWOH (« Sonderinitiative Eine Welt Ohne Hunger » / « Un monde sans faim »), financée par le ministère de la coopération allemande.

La composante A\* du PADM a été confiée à l'APDRA et vise à promouvoir la rizipisciculture pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire sur les Hautes Terres. Sont prévues :

- la diffusion ou l'extension de la pratique de la rizipisciculture à de nouvelles zones rurales et l'augmentation de la productivité des activités de rizipisciculture existantes ;
- le renforcement de la chaîne de valeur du poisson de pisciculture, basé sur des conditions de développement durable du secteur des poissons d'aquaculture.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Pendant la campagne d'alevinage 2018-2019, 737 producteurs d'alevins en écloséries paysannes ont été accompagnés par les animateurs-conseillers piscicoles, avec l'organisation de formations, de visites d'échange et de réunions de bilan de campagne. Au total, les écloséries paysannes accompagnées ont produit 3,7 millions d'alevins de carpe, soit un résultat légèrement supérieur à celui attendu pour cette année.

La campagne 2019 de production de poissons marchands s'est achevée en octobre, à l'issue de la saison froide. Au total, 37 tonnes de poissons ont été produites par 1 670 grossisseurs, pour une surface de rizières empoissonnées estimée à 229,2 ha. Comme pour les producteurs d'alevins, les animateurs du projet ont accompagné les rizipisciculteurs au travers de formations, visites d'échange et bilans de campagne. Des partenariats avec des ONG ou des organisations paysannes souhaitant également développer la pisciculture ont permis de compléter ces appuis aux producteurs. Au total, 72 techniciens et paysans relais travaillant pour ces structures ont ainsi été formés puis appuyés sur le terrain. Enfin, les animateurs-conseillers piscicoles ont renforcé leur intervention auprès des producteurs avec une animation orientée



sur l'expression de leurs problèmes et la recherche de solution au sein de groupes locaux. Cette approche est inspirée de la recherche coactive de solutions proposée par le groupe de recherche Gerdal (voir Rapport annuel 2018).

Parallèlement à ces activités, le diagnostic de la chaîne de valeur du poisson de pisciculture, débuté en 2018, a été finalisé. La présentation des résultats de ce travail a été l'occasion d'organiser, par région, des tables rondes réunissant des représentants de tous les acteurs de la filière. Les sujets prioritaires à traiter pour favoriser le développement de la pisciculture ont été identifiés et des plans d'action ont été élaborés. Selon les régions, ils portent sur la lutte contre le vol, la structuration des acteurs, la commercialisation, l'accès aux intrants, etc. Par ailleurs, le partenariat avec l'organisation de producteurs faitière FIFATA se poursuit. Les résultats atteints fin 2019 sont intéressants, avec une très bonne collaboration sur le terrain (les techniciens FIFATA apportent leurs compétences sur la structuration et les animateurs de l'APDRA sur les techniques piscicoles). La commission piscicole créée au sein du groupe FIFATA

permet d'engager un travail de fond en commun, sur des thématiques telles que la commercialisation ou le plaidoyer pour l'agriculture familiale.

Enfin, sur le plan de la recherche et de l'innovation, le travail se poursuit sur le décalage de la ponte de la carpe et la diminution de la mortalité des alevins. La campagne 2019-2020 a permis d'approfondir l'étude des techniques de décalage des pontes employées par les pisciculteurs et de tester certains paramètres pour les optimiser. Le protocole expérimental visant à diminuer la mortalité des alevins a aussi été mis en place : il concerne l'alimentation des larves et la lutte contre les prédateurs ; ses résultats sont en cours d'analyse.

### CHIFFRES CLÉS

→ 737 producteurs d'alevins et 1670 grossisseurs de carpes accompagnés en 2019

→ 229,2 ha empoissonnés par les producteurs accompagnés par l'APDRA

### Focus sur ...

#### Les femmes qui réussissent ouvrent la voie



Marie-Julie est une productrice de légumes et de riz des Hautes Terres de Madagascar. Il y a un an, elle a entendu parler pour la première fois de la rizipisciculture par d'autres agriculteurs. Elle a été instantanément inspirée et a acheté 100 alevins de carpes pour empoissonner ses rizières. Au cours d'une formation offerte par le Projet Aquaculture Durable à Madagascar, elle a appris les bases de la rizipisciculture, notamment l'identification des rizières appropriées pour la croissance des poissons ainsi que les techniques d'alimentation et de fertilisation. Pendant le cycle de production, elle a reçu un soutien continu de la part des techniciens du projet pour résoudre ses problèmes et surveiller la croissance

des poissons. À la fin du cycle de production, Marie-Julie a pu récolter 16 kg de poissons. Elle les a vendus pour la plupart au marché, pour environ 3 €/kg, ce qui lui a permis d'obtenir une recette de plus de 40 euros (à titre de comparaison, le salaire mensuel minimum malgache est actuellement de 50 euros). En raison du succès de la production de cette année, Marie-Julie a décidé de conserver une partie de ses revenus pour acheter plus d'alevins et augmenter l'étendue de ses rizières empoissonnées afin de pouvoir élever plus de poissons au cours de la prochaine saison.

L'histoire de Marie-Julie illustre le potentiel de l'aquaculture pour autonomiser les femmes grâce à des revenus plus élevés. En raison de ce succès, le projet a également mené une étude de genre pour mieux comprendre la répartition des rôles dans la pisciculture et développer une approche de formation plus sensible au genre afin d'encourager particulièrement les femmes à s'engager dans la rizipisciculture.

\* La composante B vise à développer la pisciculture en étangs dans la région Analamanga et, depuis fin 2019, également en région Atsinanana, et la composante C vise à améliorer les conditions cadres pour le développement de la filière d'aquaculture.

# Madagascar

## Projet d'Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga (AMPIANA)

### Durée

4,6 ans, 2015-2019

### Localisation

Régions Analamanga, Itasy et Vakinankaratra

### Bailleurs

Union Européenne (UE), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

### Partenaires

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Malagasy Professionnel de l'élevage (MPE), Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA) et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

### Bénéficiaires attendus

500 pisciculteurs en rizière, 100 pisciculteurs extensifs et semi-intensifs en étangs et 20 opérateurs en commercialisation

de maîtriser la conduite d'une pisciculture rentable et durable, au sein d'une filière organisée. Ce projet, qui s'est achevé fin septembre 2019, a été mis en œuvre dans le cadre du Programme « Agro Sylviculture autour d'Antananarivo » (ASA), financé par le 10<sup>e</sup> Fonds Européen de Développement.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2019, 1283 grossisseurs de carpes en rizière, répartis dans 30 communes et mettant en valeur près de 150 ha, ont été suivis par les animateurs-conseillers piscicoles du projet. Les activités menées lors de la campagne piscicole 2018-2019 ont essentiellement été axées sur la consolidation des acquis et le renforcement des capacités des pisciculteurs. Par ailleurs, l'appui aux producteurs d'alevins en écloséries paysannes s'est poursuivi afin d'augmenter la disponibilité des alevins de carpes. Ainsi, pendant la campagne 2018-2019, 230 alevineurs accompagnés par le projet ont produit plus de 1 150 000 alevins, avec un taux de réussite des pontes de 90 % et un nombre d'alevins par femelles passé de 1 500 en 2016-2017 à 2 250. L'appui au développement d'une pisciculture semi-intensive s'est aussi poursuivi, en collaboration avec une vingtaine de pisciculteurs. Les rendements moyens obtenus au cours de l'année 2019 variaient entre 2,1 et 2,6 tonnes/ha /an et la durée moyenne des cycles a été raccourcie à 180 jours en moyenne. Au total, la production de poissons marchands, carpes de rizipisciculture et tilapias en systèmes semi-intensifs, est estimée à 117 tonnes pour l'année 2019.

Sur le plan de la recherche, les travaux menés en partenariat avec le Cirad et le FOFIFA afin de proposer des solutions innovantes aux obstacles rencontrés par les producteurs ont été finalisés : optimisation de la gestion des températures avec la mise en place d'un observatoire des températures, test de l'utilisation d'une serre lors de la période de pré-grossissement des alevins et comparaison de la croissance de différentes souches de tilapias en fonction des conditions d'élevage (alimentation / fertilisation).

L'appui à la structuration de la profession piscicole a par ailleurs pris de l'ampleur, avec 34 organisations de producteurs appuyées dans divers domaines : formation à la vie et à la gestion associative, appui logistique pour la commercialisation de poissons lors des foires agricoles et construction de 3 nouveaux points de vente de poisson en vivant, au bénéfice de 3 unions de producteurs. Une mission d'amélioration du dispositif d'accompagnement de la structuration de la profession piscicole a été



menée en juin 2019, par un spécialiste des organisations paysannes. Elle a débouché, à la fin du mois d'août, sur la tenue d'une rencontre entre organisations de producteurs qui ont exprimé leur volonté, à moyen terme, de structurer la profession piscicole à un niveau supérieur.

Les actions menées pour la prévention des risques sanitaires et environnementaux ont aussi été approfondies, avec une cartographie des risques de contamination dans la périphérie de la capitale\* et l'étude des effets de cette contamination sur les gènes des tilapias et des plantes cultivées (riz, oignon, cresson)\*\*. Dans le cadre du travail d'amélioration des conditions d'hygiène à l'aval de la filière piscicole, une nouvelle formation des détaillants a eu lieu et 20 nouveaux kits d'hygiène ont été distribués. Une charte d'engagement des opérateurs de marché pour le respect de l'hygiène a été définie et affichée au niveau des points de vente.

Enfin, l'ensemble des partenaires du projet se sont mobilisés pour capitaliser leur expérience et différents types de documents ont été produits puis diffusés : film de plaidoyer en faveur des écloséries paysannes, vidéo sur les techniques de production d'alevins, recueil des textes réglementaires régissant la production et la commercialisation des produits piscicoles, etc.

\* Travail mené par les équipes Cirad et FOFIFA, dans le cadre du projet QuallInnov 2

\*\* Étude des effets génotoxiques potentiels, menée par les équipes Cirad et FOFIFA, en partenariat avec les projets Muse-Explore



### CHIFFRES CLÉS

- 230 producteurs d'alevins et 1 283 grossisseurs de carpes accompagnés en 2019
- 20 producteurs de tilapia en système semi-intensif appuyés
- 150 ha de rizières empoissonnées



### CONTEXTE

Pour approvisionner les marchés d'Antananarivo, la pêche dans les cours d'eau alentours ne suffit plus et la pisciculture reste une activité peu pratiquée dans la région Analamanga. La collecte de poissons a donc lieu de plus en plus loin, jusqu'au nord de l'île, et le poisson est actuellement la protéine animale la plus chère sur les marchés. Par ailleurs, les consommateurs se méfient de la qualité des produits proposés, certains marais aux alentours de la capitale continuant d'être exploités pour la pêche malgré la pollution.

Dans ce contexte, le projet d'Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga visait à permettre aux exploitations piscicoles et rizipiscicoles de la région

### Focus sur ...



### La mise en place de points de vente destinés aux pisciculteurs

En 2019, trois magasins ont été construits grâce à une subvention du projet AMPIANA. Un quatrième est déjà en fonctionnement depuis 2018. L'objectif est de disposer de points de vente permettant d'écouler, dans de bonnes conditions d'hygiène et de conservation, le poisson issu de la pisciculture.

Le premier point de vente, géré par l'association Taha, est situé dans la ville d'Ankazobe, à environ 100 km de la capitale. L'association a commencé par y commercialiser des alevins puis, progressivement, elle a élargi ses ventes aux géniteurs et aux poissons vivants. Ce point de vente est aussi un lieu de commande d'alevins et de poissons, qui sont alors acheminés directement chez l'acheteur, sans transiter par le magasin.

Au-delà de son rôle de facilitation de la commercialisation, ce point de vente est devenu un lieu de rencontre hebdomadaire entre producteurs piscicoles. Cela leur permet d'échanger sur des sujets techniques, d'effectuer des comparaisons de production, de partager des résultats d'expérimentation ou de réfléchir à l'avenir de la filière. Cette fonction d'échange, essentielle pour la structuration et à la professionnalisation de l'activité, commence à apparaître aussi sur les 3 nouveaux points de vente construits en 2019.

# Programme DéFiP

## Développement des Filières Piscicoles

### Durée

3 ans, 2019 -2022

### Localisation

Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire et Madagascar

### Financement

Agence Française de Développement (AFD), Fondation AnBer, et Fondation de France - Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

### Partenaires

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI), Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR) au Congo, Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA), Trailblazer Cambodia Organization (TCO), Acteurs du Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPi), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)



- Au Cambodge, il s'agit de mettre en place une action pilote suite aux missions de prospections réalisées par des membres de l'APDRA en 2013 et 2017.

### ACTIVITÉS MENÉES

Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, l'action a démarré en juillet 2019 :

- En Côte d'Ivoire, elle a but de permettre aux organisations de producteurs de mieux s'articuler aux marchés et satisfaire la demande locale au sein de circuits courts ;
- Au Cameroun, elle vise à permettre aux pisciculteurs installés pendant le projet AF2P d'améliorer leur maîtrise des techniques d'élevage et de pérenniser ainsi leur activité piscicole.

Dans ces deux pays, il s'agit d'augmenter les quantités de poisson de pisciculture produites dans les zones d'intervention, de développer de nouvelles voies d'intensification écologiques et d'appuyer la structuration de la filière afin d'améliorer les conditions de production et de commercialisation du poisson. Le programme doit aussi permettre de valoriser la pisciculture paysanne et de la faire reconnaître comme une des priorités du développement local.

La mise en œuvre de ce programme multi-pays permet le développement d'actions transversales avec, notamment, des activités de recherche-action visant



à répondre de manière adéquate aux préoccupations des producteurs. Cette démarche, orientée vers la co-construction et la validation scientifique, associe :

- les groupes de producteurs : à la base de l'identification des problèmes, ils peuvent aussi proposer des solutions à tester ; ils participent aux expérimentations en milieu paysan et valident les solutions à retenir ;
- les opérateurs de développement : à l'interface entre les pisciculteurs et les chercheurs, ils facilitent le dialogue et aident à l'identification des problèmes à traiter ; ils peuvent aussi proposer des pistes de solution à tester ;
- les acteurs de la recherche : ils participent à l'identification des problèmes à traiter, ils proposent des solutions et mettent en œuvre, si besoin, les

expérimentations scientifiques nécessaires à leur résolution ; ils sont garants de la fiabilité des résultats obtenus.

Ces activités de recherche-action sont menées en partenariat avec le Cirad et les instituts de recherche des pays d'intervention.

D'un façon plus globale, ce programme permet de renforcer les échanges entre pays et de stimuler le partage d'expériences. Des ateliers transversaux Sud-Sud seront organisés avec les équipes et les partenaires des pays d'intervention pour constituer un réseau d'acteurs engagés pour le développement de cette pisciculture familiale. Au sein de l'APDRA, un poste de coordinatrice scientifique et technique a été spécifiquement créé pour animer ces échanges transversaux.

### CONTEXTE

Depuis juillet 2019, l'APDRA met en œuvre le programme DéFiP « Développement des Filières Piscicoles » dans cinq pays d'intervention : Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo, Madagascar et Cambodge. L'objectif est de favoriser le développement d'une pisciculture agroécologique familiale à visée commerciale, qui permette de répondre aux enjeux alimentaires et nutritionnels locaux tout en valorisant durablement les ressources et en favorisant l'adaptation des systèmes d'activité ruraux aux dérèglements climatiques.

Ce programme, financé à 60 % par l'Agence Française de Développement, prend la suite de plusieurs actions en cours :

- En Côte d'Ivoire et au Cameroun, il succède au projet d'Appui à la Filière et à la Profession Piscicole (AF2P) ;
- Au Congo, il sera complémentaire de la phase 2 du projet RECAFIP, prévue début 2020 ;
- A Madagascar, il sera complémentaire des actions de développement prévues en 2020

### Les bénéficiaires directs ciblés par l'action :

- Les exploitations agricoles familiales : 1 400 (970 en Côte d'Ivoire, 200 au Congo, 80 au Cameroun, 120 à Madagascar, 30 au Cambodge)
- Les organisations de producteurs : 76 organisations locales (20 en Côte d'Ivoire, 36 au Congo, 5 au Cameroun, 15 à Madagascar) et 2 organisations faitières (1 en Côte d'Ivoire, 1 au Congo)
- Les réseaux de commerçants de poissons de pisciculture : 2 associations en Côte d'Ivoire ;
- Les artisans et artisanes en amont de la chaîne de valeur du poisson : 330 (300 en Côte d'Ivoire, 30 au Congo)
- Les partenaires techniques locaux : 1 par pays d'intervention

### Les bénéficiaires indirects ciblés par l'action :

- Les consommateurs des villages d'intervention et des zones rurales et urbaines environnantes, qui bénéficieront de poisson frais, de qualité et à un prix accessible
- Les pouvoirs publics en charge du secteur piscicole, impliqués dans les missions de suivi et les comités de pilotage du programme

# Assistance technique

L'APDRA est régulièrement sollicitée par ses partenaires - Ministères, bureaux d'études ou ONG - pour la fourniture d'assistances techniques dans le domaine de la pisciculture. Ces prestations visent en général des pisciculteurs sensiblement différents de ceux que l'association accompagne dans les projets de développement qu'elle met en œuvre : promoteurs péri-urbains, entrepreneurs aquacoles disposant de moyens financiers importants. Les types de pisciculture promus sont souvent aussi plus intensifs que ceux que l'association propose en première intention aux bénéficiaires de ses projets - même si l'association

accompagne aussi régulièrement, dans un second temps, les producteurs expérimentés désireux d'accroître leur production en l'intensifiant.

Pour l'APDRA, l'accompagnement de ce type de pisciculteurs est tout à fait légitime et intéressant. Les experts qu'elle mandate pour la réalisation de ces assistances techniques mettent leurs compétences à disposition pour permettre à ces pisciculteurs de produire du poisson dans des conditions rentables et durables. Ils travaillent ainsi dans le respect des valeurs et des principes de l'association.

## République du Congo : Réhabilitation de sites piscicoles dans le département du Pool



### CONTEXTE

En parallèle des activités menées dans le cadre du projet RECAFIP (voir page 14), l'équipe APDRA au Congo a été sollicitée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) afin de réhabiliter des étangs piscicoles situés dans le département du Pool. Pour pouvoir produire les alevins nécessaires à l'empoissonnement de ces étangs, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) a, de son côté, demandé à l'APDRA de remettre en fonctionnement la station piscicole de Mindouli, située dans le même département.

### ACTIVITÉS RÉALISÉES

Au total, au cours de l'année 2019, 108 sites piscicoles, constitués de 515 étangs en dérivation, ainsi que 2 périmètres maraîchers, ont été réhabilités pour le compte du PAM. Les travaux ont été réalisés manuellement, selon l'approche HIMO : « haute intensité

de main d'œuvre », afin d'impliquer et de rémunérer - en nature ou en argent liquide - un maximum de personnes. Plus de 5 200 actifs, hommes et femmes, ont ainsi participé à ces réhabilitations. Tous les sites ont été désherbés, les canaux d'alimentation et de vidange ont été curés et des moines ont été installés pour permettre la vidange (celle-ci se faisait auparavant par ouverture d'une brèche dans la digue). Le fond des étangs a aussi été curé et les digues ont été rehaussées et élargies pour améliorer leur solidité. Un gros travail a aussi dû être fourni pour réhabiliter, voire créer, les prises d'eau au niveau des rivières.

A la demande de la FAO, les 21 étangs de la station piscicole de Mindouli, correspondant à une surface en eau de 2,29 ha, ont été remis en état de la même manière : reprofilage des digues, reconstruction des ouvrages de vidange, réhabilitation du canal d'alimentation et du barrage de la prise d'eau, etc.

## Corée du Nord : Assistance technique pour l'ONG Triangle Génération Humanitaire

### CONTEXTE

Depuis 2010, l'APDRA intervient régulièrement en Corée du Nord pour apporter une assistance technique dans le domaine piscicole à l'ONG Triangle Génération Humanitaire (TGH). En septembre 2019, une mission d'appui de 13 jours a été réalisée par un expert piscicole de l'APDRA, dans le cadre du démarrage du nouveau projet de TGH : "Improving diet and resilience to food shocks for the children in social institutions, by upholding organic fertilization to increase vegetables and fish production in the DPRK", financé par l'Union Européenne.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

L'expert a réalisé un diagnostic des deux sites piscicoles ciblées par le projet : ferme de Jongpyong et ferme de Hamju, situées dans la province du Hamgyong du Sud. Ces deux fermes produisent plusieurs espèces de carpe (carpe commune, carpe herbivore et carpe argentée) ainsi que du clarias - espèce actuellement considérée comme prioritaire par les autorités nord coréennes. Le diagnostic a notamment mis en évidence de grosses difficultés de gestion de l'eau (accès à l'eau irrégulier, difficultés de vidange de certains bassins ou étangs) et divers investissements et travaux de réhabilitation ont



donc été identifiés. Des recommandations détaillées ont aussi été émises afin d'améliorer la production de fingerlings et de poissons de taille marchande au niveau des deux fermes. Les formations et conseils techniques pourront notamment être assurés par le BoA (Bureau d'Aquaculture) qui a déjà bénéficié de nombreux appuis de la part de l'APDRA dans ce domaine. L'augmentation de la capacité de production d'alevins de la ferme de Jogpyong devrait permettre d'approvisionner l'ensemble des exploitations alentours et d'améliorer considérablement la disponibilité en poisson. Enfin, plusieurs recommandations ont été émises pour améliorer les conditions de distribution du poisson aux crèches et écoles bénéficiaires (étalement de l'écoulement de la production dans le temps, équipement en congélateurs solaires, etc.).

## République Démocratique du Congo : Mission de faisabilité et de cadrage

A la demande de l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones), dont le siège est situé à Paris, une mission d'expertise aquacole a été menée par l'APDRA sur le lac Kivu, en République Démocratique du Congo. Cette mission s'est déroulée du 21 octobre au 7 novembre 2019. Il s'agissait d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'un projet de pisciculture de tilapia en cage sur le lac, à proximité de la ville de Bukavu. Ce projet est porté par la mairie de Bukavu en la personne de son maire.

Au vu du budget prévu, une production annuelle de 50 tonnes était envisagée. Elle était censée être réalisée par un collectif de pêcheurs en voie de diversification. Le lac Kivu (2 700 km<sup>2</sup>) est en effet surexploité et le revenu des pêcheurs ne cesse de diminuer. Cependant, l'étude a montré que le projet n'était pas viable sur le plan technique. Suite à la présentation des résultats, l'AIMF a donc décidé de reporter son aide à la mairie - à charge pour cette dernière de corriger les faiblesses du dossier déposé.



## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

### FÉVRIER

#### Intervention au Lycée Agricole de Château Chinon

Comme chaque année, Bertrand Pajon, pisciculteur membre de l'APDRA, est intervenu au cours de la « Journée de la coopération internationale » organisée le 5 février par le LEGTA du Morvan, en Bourgogne-Franche Comté. Il a ainsi pu présenter aux élèves de BTS aquacoles formés dans l'établissement les interventions de l'APDRA dans le domaine de la rizipisciculture à Madagascar.



### MARS

#### Signature d'une convention cadre avec le Cirad



A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Michel Eddi, président directeur général du Cirad, et Claire Gsegner, présidente de l'APDRA, ont signé une convention cadre visant à définir les principes et modalités de leur coopération. La signature de ce document fait suite au travail de réflexion mené au sein de l'APDRA depuis le début de l'année 2017, au sujet de la démarche de recherche-action à mettre en œuvre pour accompagner au mieux les pisciculteurs dans le développement et l'évolution de leur activité.

### MAI

#### Création d'une antenne APDRA au Congo



Une antenne de l'APDRA a été créée en République du Congo, où l'association met actuellement en œuvre le projet RECAFIP. Cette représentation locale devrait faciliter la mise en œuvre des actions de l'association dans le pays. Après celles du Cameroun, de Guinée, de Côte d'Ivoire et de Madagascar, c'est la cinquième antenne ouverte par l'APDRA à l'étranger.

### AOÛT

#### Universités d'Été

Les Universités d'Été 2019 ont réuni une quarantaine de membres, salariés et partenaires de l'association, à Pierrefite-en-Auge, à proximité de Pont l'Évêque (Normandie). Un accent particulier a été mis sur la présentation de la collaboration APDRA-Cirad, avec la présence de chercheurs de l'équipe DIVA (DIVERSITÉ ichtyologique & Aquaculture). Une visite de terrain a par ailleurs permis aux participants de découvrir la Ferme Aquaponique de l'Abbaye (FADA), créée par Guillaume Schlur, ancien volontaire de l'APDRA à Madagascar devenu lui-même pisciculteur.



### AOÛT

#### Assemblée Générale de l'APDRA

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle s'est tenue le samedi 24 août 2019, à Pierrefite-en-Auge (Normandie). Le rapport moral et les comptes annuels ont été approuvés. Le conseil d'administration actuel a été réélu pour deux ans et renforcé par l'arrivée de Marc Oswald et Daniel Verdier. Les membres du bureau ont par la suite été reconduits dans leurs fonctions.



### SEPTEMBRE

#### Fête des Associations à Massy

Le 7 septembre, comme presque tous les ans, l'APDRA a tenu un stand à la Fête des Associations de Massy, ville où elle a son siège. Cet événement est l'occasion de présenter les réalisations de l'association aux habitants de la ville.



## Gouvernance et organisation de l'APDRA

**L'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.**

**Le Conseil d'Administration**, élu par l'Assemblée Générale pour 2 ans, était constitué de 8 membres en décembre 2019. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de l'APDRA en s'appuyant sur l'équipe de professionnels salariés et bénévoles. Il veille à la cohérence des actions menées par l'équipe salariée et s'implique dans le suivi des projets.

**Le Comité scientifique**, mis en place 2018, est composé de 2 membres. Il a pour objectif de conseiller le Conseil d'Administration. En lien avec la coordinatrice scientifique et technique, il est impliqué dans l'animation de la réflexion autour des questions techniques transversales et les orientations de la recherche-action.

**9 chargés géographiques bénévoles**, nommés par le Conseil d'Administration, ont pour fonction le suivi d'un pays ou d'un projet. Ils ont pour rôle d'appuyer les équipes opérationnelles dans l'orientation des projets et de veiller à ce que les actions menées par l'association soient en conformité avec les missions qu'elle s'est assignées.

**6 responsables d'antennes régionales**, en France, représentent l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

**5 responsables d'antennes pays**, implantés dans certains pays d'intervention, représentent l'association au niveau national et facilitent la mise en œuvre des actions.

Pour des actions spécifiques (traduction, maintenance informatique, etc.) et pour l'animation des antennes régionales et des antennes pays, l'APDRA mobilise un réseau d'une quarantaine de bénévoles.



## Implication de l'APDRA dans les réseaux associatifs français

L'APDRA est membre du **Groupe initiatives**, de **Coordination Sud**, du **F3E** et du réseau **Sarnissa**.

Le **Groupe initiatives (Gi)** est un collectif créé en 1993 qui regroupe des associations françaises professionnelles de développement. L'année 2019 a été marquée par (i) l'élargissement du Gi à trois nouvelles organisations (Inter-Aide, Solthis et Agrisud International) et l'accueil d'une organisation observatrice (Le Partenariat), soit 13 ONG ; (ii) la mise à jour du cadre de coopération suite à la mission d'écoute et à l'atelier stratégique, et l'adoption d'une Charte de valeurs et de pratiques ; (iii) les journées d'études à Bamako pour le « Traverses » n° 48 qui ont réuni plus de 60 personnes, moment fort de réflexion du Gi ; (iv) l'investissement du Gi dans différents espaces de dialogue avec les pouvoirs publics pour faire entendre sa voix (mise en œuvre du CIT-OSC, LOP-DSI, commissions C-SUD, CNDSI, etc.).

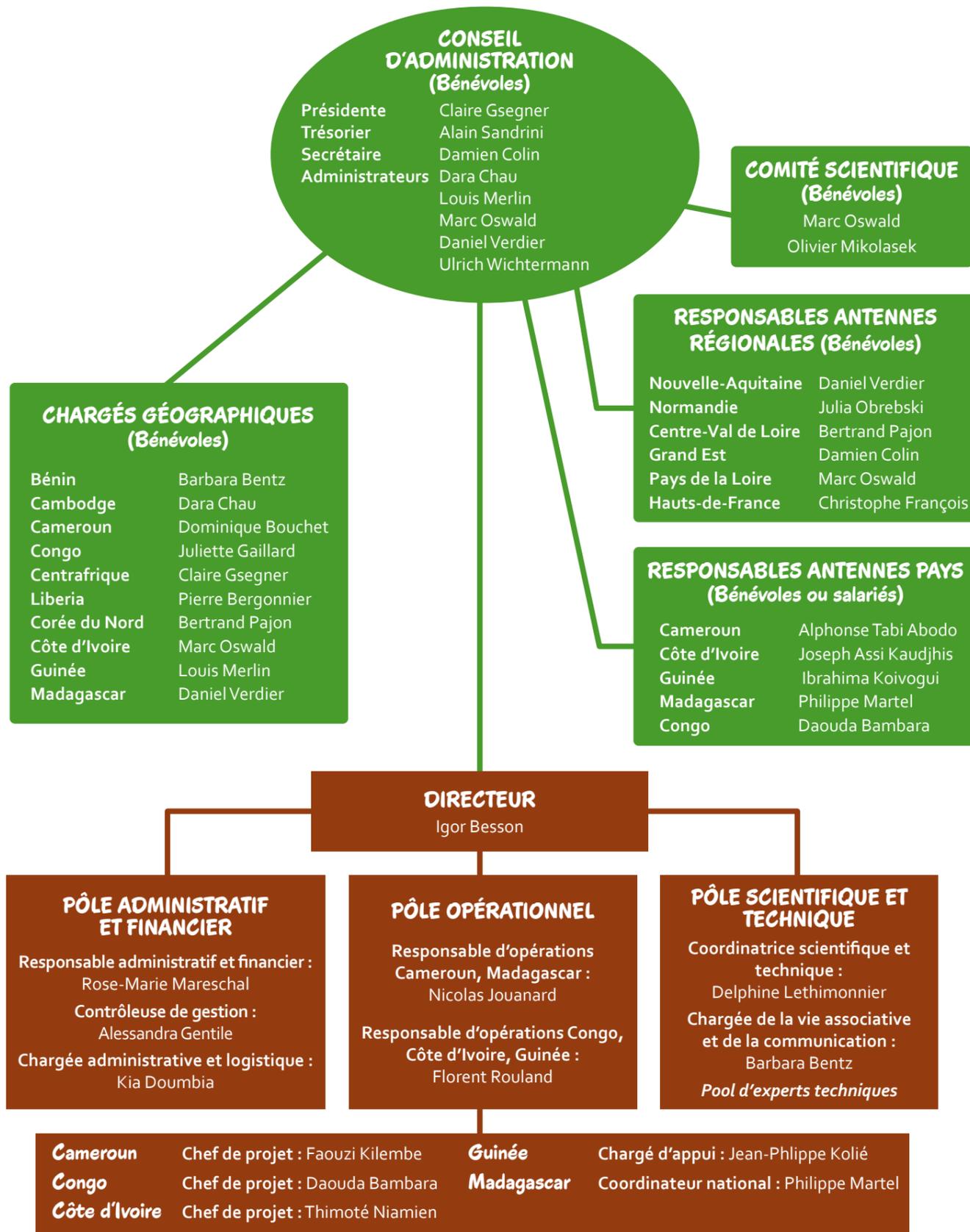
**Coordination SUD** pour « Solidarité-Urgence-Développement » est un collectif né en 1994 qui vise à rassembler et agir pour la solidarité internationale en promouvant la réduction de la pauvreté, des inégalités et des injustices. C-SUD comprend plus de 170 ONG françaises adhérentes directes ou via l'un des six collectifs dont le Gi. Dans ce cadre, la chargée de suivi-évaluation du projet PADPP3 a participé à une formation de deux jours sur le thème « Intégrer le genre dans les projets » en mars 2019.

Le **F3E** est un réseau français également créé en 1994, dédié à la qualité, en terme de méthode de travail, des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée. Il a 82 membres, en majorité des ONG, mais aussi des collectivités territoriales et des opérateurs publics territoriaux, une vingtaine de collectifs, trois fondations et un syndicat. En 2019, à l'occasion de ses 25 ans, les activités régulières (études, formations, communautés de pratiques, centre de ressources) et les deux programmes d'expérimentation (« Genre » et « Changer les territoires par l'action collective ») ont été consolidés au service des membres. L'année a permis aussi de préparer l'avenir avec l'élaboration d'un nouveau programme socle et l'engagement dans des chantiers stratégiques clés.

Enfin, le réseau **Sarnissa** (Sustainable Aquaculture Research Networks for Sub-Saharan Africa) est un réseau d'échange et de partage réunissant les principaux acteurs travaillant au développement de la pisciculture en Afrique.



## Organigramme de l'APDRA au 31 décembre 2019



### SITE INTERNET ET COMPTE FACEBOOK

Le site internet de l'APDRA ([www.apdra.org](http://www.apdra.org)) présente l'association et les projets. Il informe les internautes de l'actualité du siège et du terrain. Il met à disposition des lecteurs les publications de l'APDRA, les rapports d'activité, la plaquette de présentation, ainsi que le bon d'adhésion et les offres de poste.

L'APDRA possède une Page **FACEBOOK** très régulièrement mise à jour, à laquelle vous pouvez vous abonner pour recevoir des nouvelles de l'association.

L'APDRA dispose aussi d'une chaîne **YOUTUBE** et est présente sur **LINKEDIN**.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR CES DIFFÉRENTS MÉDIAS !**



### DOCUMENTS DE COMMUNICATION DE L'APDRA

Chaque année, l'APDRA diffuse auprès de ses membres des lettres d'information destinées à leur faire connaître les activités en cours. L'APDRA distribue également auprès des pisciculteurs et de ses membres le calendrier de l'association.



A Madagascar, l'association édite aussi **La Voix des Rizipisciculteurs**, bulletin d'information et d'échanges de vues sur l'activité rizipiscicole de l'île, en langues française et malgache. Ce bulletin est consultable en ligne sur le site internet.

### PUBLICATIONS

Publication d'un article sur la « Structuration d'une pisciculture paysanne durable » dans la rubrique « Retours d'expérience » du site internet du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).



Les actes de la session spéciale « Aquaculture Intégrée et Agroécologie », organisée pendant le séminaire international AQUA 2018, ont été publiés par la FAO. Trois articles y mettent en avant les réalisations de l'APDRA et de ses partenaires :

- "Malagasy Rice-Fish Farming" J.-M. Mortillaro et L. Dabbadie
- "Malagasy Integrated Aquaculture-Agriculture" D.E. Andria-Mananjara, P. Martel, M. Raliniaina, R. Andria-marolaza, D. Rakotomanana, O. Mikolasek et J.-M. Mortillaro
- "Pisciriziculture: the Guinean Fish-Rice Culture" S. Keita

## VIDÉOS

Le projet d'Appui au Marchés Piscicoles en Analamanga s'est achevé fin septembre. Dans ce cadre, deux films capitalisant les expériences de l'APDRA en matière de production d'alevins de carpe ont été réalisés et sont visibles sur la chaîne Youtube de l'association, en version malgache et française :

**Production d'alevins en rizière :** Documentaire décrivant les techniques de production d'alevins de carpe en rizière ;



**Mon écloserie paysanne :** Film de plaidoyer montrant l'importance des écloséries paysannes dans le développement de la pisciculture à Madagascar.



## EVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

En 2019, les salariés et les partenaires de l'APDRA ont eu l'opportunité de mettre en valeur l'action de l'association lors de séminaires scientifiques ou techniques.

### Atelier « Bas-fonds » au Burkina Faso

Une présentation de l'action de l'APDRA en Guinée forestière a été préparée par Sidiki Keita pour l'atelier "Valorisation agricole et aménagement des zones de bas-fonds et petites plaines inondables en Afrique de l'Ouest", qui s'est tenu les 12-13 juin à Ouagadougou.



### 6<sup>e</sup> Journées de la Recherche Filière Piscicole en France

Delphine Lethimonnier a pu représenter l'APDRA lors des 6<sup>e</sup> « Journées de la Recherche Filière Piscicole », qui se sont tenues les 2 et 3 juillet à Paris.

### Symposium International en Chine



Suite à une première intervention en décembre 2018, l'APDRA a de nouveau été invitée en Chine pour participer à un symposium sur l'association riz-poisson : « International Symposium on Technology Innovation and Social Impact of Integrated Agro-Aquaculture: Rice-Fish System ». Organisé par la FAO et la Shanghai Ocean University (SHOU), cette rencontre s'est tenue à Shanghai du 14 au 16 octobre. A cette occasion, Delphine Lethimonnier a présenté l'originalité et le potentiel des systèmes pisci-rizicoles développés dans les étangs barrages de Guinée et de Côte d'Ivoire.

### Congrès sur l'intensification écologique en Indonésie

L'action de l'APDRA a été mise en avant lors de la conférence internationale "Ecological intensification: A new paragon for sustainable aquaculture", organisée par l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et le RIFAFE (Research Institute for Freshwater Aquaculture and Fisheries Extension) à Bogor, du 28 au 30 octobre. Delphine Lethimonnier a défendu l'intérêt d'une démarche de recherche-action pour l'intensification agro-écologique de la pisciculture, et Jean-Michel Mortillaro (Cirad) a présenté les résultats de son étude du fonctionnement trophique de la rizipisciculture à Madagascar (projet AMPIANA).



Les comptes de l'exercice 2019 de l'APDRA Pisciculture Paysanne ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet Michel Creuzot. Cette dernière a pu certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## LES EMPLOIS EN EUROS

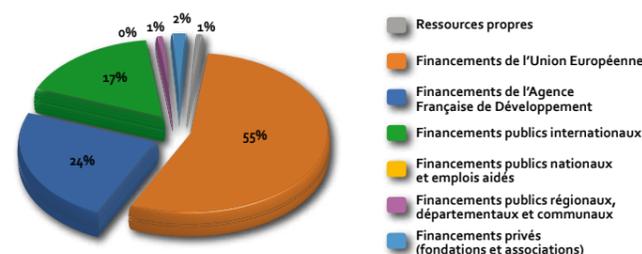
	2019		2018	
Mission sociale (Projets de développement)	1 886 739	21,1%	1 435 395	40%
Frais de fonctionnement	234 151	2,6%	171 288	4,8%
Animation du réseau et vie associative	8 605	0,1%	12 541	0,3%
Frais de communication	998	0%	1 079	0,1%
Dotations aux provisions et aux amortissements	23 608	0,3%	494	0%
Charges financières	12 444	0,1%	14 771	0,4%
Fonds dédiés (report 2020)	6 747 718	75,6%	1 937 143	54,0%
Charges exceptionnelles	53	0%	2 313	0,1%
Autres charges externes	12 160	0,6%	10 259	0,3%
<b>TOTAL des DÉPENSES</b>	<b>8 926 547</b>	<b>100%</b>	<b>3 585 283</b>	<b>100%</b>
Résultat	83 167		- 40 592	

En 2019, l'APDRA enregistre un résultat déficitaire de -83.167 €.

Le budget global annuel de l'association augmente significativement. Cette augmentation est due à la signature de nouvelles conventions de financements en fin d'année (Liberia, Congo) comptabilisées en engagement. Ces engagements sont reportés en fonds dédiés à l'exercice 2020.

A noter que les comptes annuels de l'APDRA ne comptabilisent pas les contributions volontaires en nature. Le bénévolat représente néanmoins une part non négligeable dans le suivi, la mise en œuvre des actions en France et sur le terrain et dans le développement de l'association.

## ORIGINE DES RESSOURCES 2019 (incluant les fonds dédiés alloués à l'exercice)



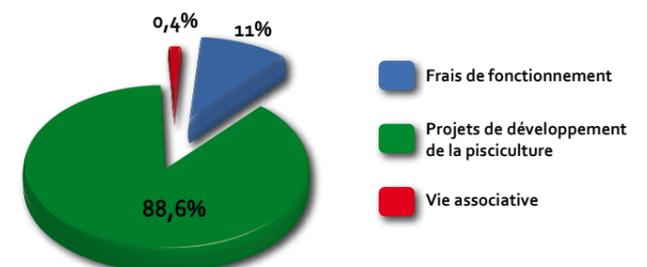
Les ressources de l'APDRA proviennent à 99% de subventions obtenues dans le cadre des projets menés dans les pays du Sud. L'Union Européenne, l'Agence Française de Développement et la GIZ sont les trois principaux bailleurs de fonds de l'association via le financement de plusieurs projets distincts ; ils constituent 96 % des ressources totales pour l'année 2019.

## LES RESSOURCES EN EUROS

	2019		2018	
Ressources propres	18 280	0,2%	19 220	0,5%
Dons et cotisations	2 864	0%	9 507	0,3%
Autres revenus d'activité	15 416	0,2%	9 713	0,3%
Subventions et prestations obtenues dans l'année	6 876 638	77,8%	1 035 967	29,2%
Financements publics	6 691 855	75,7%	833 197	23,5%
Financements privés	184 783	2,1%	202 771	5,7%
Fonds dédiés (reprise 2018)	1 937 143	21,9%	2 486 038	70,1%
Produits exceptionnels	0	0%	0	0%
Produits financiers	11 319	0,1%	3 466	0,1%
<b>TOTAL des PRODUITS</b>	<b>8 843 380</b>	<b>100%</b>	<b>3 544 691</b>	<b>100%</b>

## RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES DÉPENSES 2019 PAR ACTIVITÉ

L'APDRA a consacré plus de 88% de ses dépenses aux projets de développement qu'elle mène sur le terrain dans les différents pays d'intervention. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège, hormis les postes de Responsables des opérations dont la mission est entièrement dédiée à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement du partenariat.



## BILAN EN EUROS

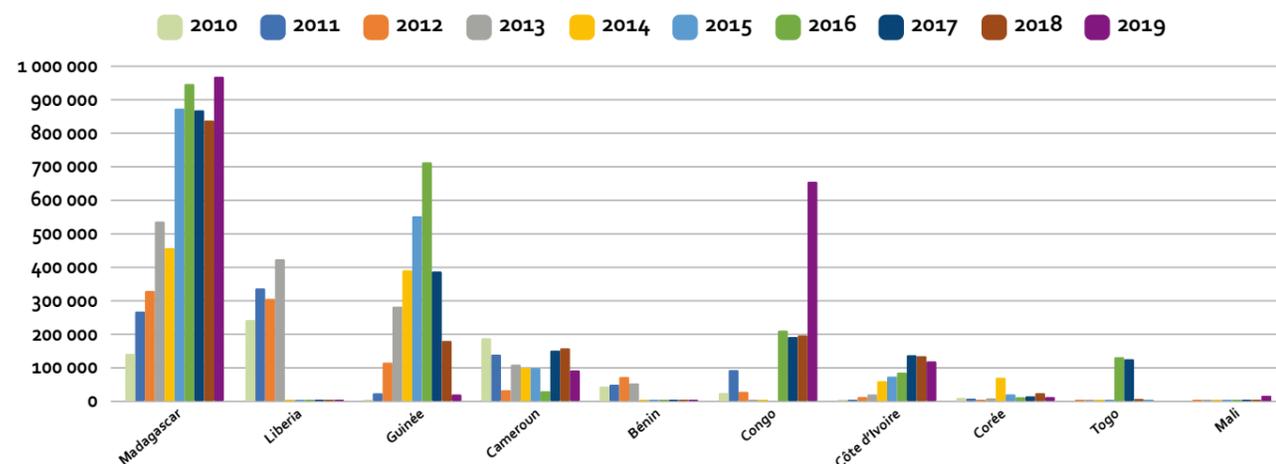
ACTIF	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Actif immobilisé	5 602	6 296
Actif circulant	7 174 257	2 194 973
Usagers et comptes rattachés	4 844 987	1 547 465
Autres créances	16 174	25 994
Disponibilités	2 311 901	621 514
Charges constatées d'avance	1 195	
<b>TOTAL</b>	<b>7 179 859</b>	<b>2 201 269</b>

PASSIF	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Fonds propres	84 703	167 869
Fonds dédiés	6 747 717	1 937 143
Provision pour risques	24 174	494
Dettes	324 069	95 523
Produits constatés d'avance	-804	240
<b>TOTAL</b>	<b>7 179 859</b>	<b>2 201 269</b>

Les fonds dédiés constituent la part des subventions reçues dans l'année allouées aux exercices suivants, la majorité des projets menés par l'APDRA étant pluriannuels. Ces fonds dédiés s'accroissent encore fin 2019 en raison de l'enregistrement des engagements bailleurs reçus, notamment sur le projet FishLib au Liberia et RECAFIP 2 au Congo. Les dettes sont constituées des salaires, charges sociales et factures fournisseurs restant à régler en début d'exercice 2019, ainsi qu'une avance reçue du PAM au Congo dans le cadre de nos activités sur place.

## EVOLUTION DES DÉPENSES PAR PAYS D'INTERVENTION EN EUROS

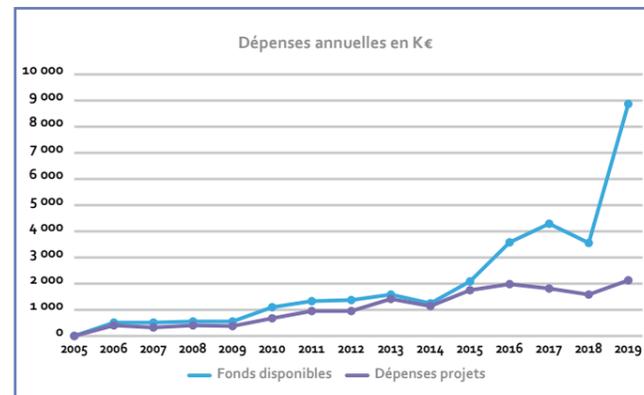
Les budgets réalisés en 2019 à Madagascar et au Congo témoignent de l'importance de notre activité dans ces pays d'intervention. Depuis quatre ans, ils restent les zones d'activité principale de l'APDRA.



## EVOLUTION DU BUDGET GLOBAL DE L'APDRA DE 2005 À 2019

En 2019, l'APDRA continue sa croissance en termes de budget global puisque ce dernier est passé 3,5 m€ en 2018 à 8,8 m€. Cela montre l'importance croissante des engagements de l'APDRA pour les prochaines années en terme d'activités à venir.

Le budget d'activité à proprement parlé continue quant à lui une progression plus lente mais également plus importante à un peu plus de 2m€ cette année.



## CHIFFRES CLÉS

- 8,8 millions d'euros de budget
- 88 % des dépenses affectées directement aux projets sur le terrain
- 6 pays d'intervention (projets de développement et assistances techniques)

## LISTE DES PARTENAIRES DU SUD

### ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

#### Au Congo

- Fédération des Pisciculteurs de la Bouenza

#### En Guinée

- Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)

#### A Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, FIMPIAMA, VFTV, FIFATAM, Cap Malagasy)
- Organisations partenaires du Réseau SOA : Fitarikandro, MVPT, Appafi, Vonisahi
- Plateforme VISTI (Itasy)

### ONG ET ASSOCIATIONS

#### Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)
- Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD)
- Réseau d'Appui au Développement Communautaire (RADEC)

#### Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

#### En Côte d'Ivoire

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire (APDRACI)
- Caritas Man

#### En Guinée

- Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

#### A Madagascar

- Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPi)
- Association des Techniciens de Développement Rural à Madagascar (ATDRM)

### CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

#### En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanographique (CRO) de l'Université de Bouaké

#### En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB)

#### A Madagascar

- Centre de formation CEFFEL d'Antsirabe
- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)
- Malagasy Professionnel de l'Elevage (MPE)

### INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### Au Cameroun

- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
- Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA)

#### Au Congo

- Direction Générale de l'Aquaculture et de la Pêche du Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et de la Pêche

#### En Corée du Nord

- Bureau d'Aquaculture (BoA), au sein du Département d'Aquaculture du Ministère de la Pêche
- Child National Institution (CNI)

#### En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

#### En Guinée

- Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM)

## A Madagascar

- Direction d'Appui au Développement de l'Aquaculture (DDA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
- Services Régionaux de Pêche et d'Aquaculture (SRPA) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miarinarivo et de Tamatave
- Région Atsinanana
- Centres de Services Agricoles / Fonds de Développement Agricole (CSA/FDA) du Vakinankaratra, d'Itasy, de Haute Matsiatra et d'Amoron'i Mania

## LISTE DES PARTENAIRES DU NORD ET BAILLEURS DE FONDS

### ONG ET ASSOCIATIONS

- Triangle Génération Humanitaire (TGH)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- La Guilde
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)
- Fédération Française d'Aquaculture (FFA)
- Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

### COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Coordination Sud
- Groupe Initiatives
- Horizons Solidaires
- Sarnissa
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Centraider
- Multicolor
- Aquafilia
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)

### CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
- Université Nancy I
- Institut des Régions Chaudes (IRC)
- ISTOM
- Institut de Recherche pour le développement (IRD)
- AgroParisTech
- UniLaSalle
- Agrocampus Ouest
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM)

### INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Union Européenne
- Agence Française de Développement (AFD)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO)
- Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- Conseil Régional du Grand Est
- Conseil Départemental de l'Essonne
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Mairie de Massy
- Domaine de Lindre

### ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation AnBer
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Seed Foundation
- Fondation du Grand Orient de France

L'année 2020 sera une année de très forte croissance avec quatre nouveaux projets signés en 2019 en Guinée, au Libéria, au Congo ainsi qu'un programme multi-pays qui permet de commencer des activités au Cambodge. Nous comptons aussi sur un projet de recherche-innovation conduit avec le Cirad en Côte d'Ivoire et sur le possible engagement d'une assistance technique au Bénin (composante piscicole continentale du Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiniques ou PADéFiP). Il faut noter que ces pays étaient visés par le **Plan stratégique 2018-2022 de l'APDRA** dont le **premier axe** est justement la croissance maîtrisée de l'association pour consolider les acquis. De plus, les efforts seront mis sur la recherche de projets à Madagascar pour continuer les actions qui se sont terminées en 2019 et celles en cours.

Le **deuxième axe** du plan stratégique qui est le renforcement de notre impact par l'augmentation de la qualité de nos actions consiste notamment à renforcer la capacité de l'APDRA à accompagner les dynamiques d'innovation dans l'intérêt des pisciculteurs. Cela se traduira en 2020 par des formations du personnel aux démarches d'accompagnement de l'innovation, la mise en place d'espaces d'échanges pour débattre des questions techniques remontées par les producteurs, et la continuité de partenariat avec la recherche scientifique au Nord et au Sud. Dans ce sens, les engagements de recherche-action de la convention-cadre APDRA-Cirad seront mis en œuvre en 2020 dans quatre pays (Madagascar, Côte d'Ivoire, Guinée et Cambodge). Ce deuxième axe sera structuré par la coordonnatrice scientifique et technique au siège en lien avec le comité scientifique.

Le **troisième axe** du plan stratégique de diversifier l'offre et les domaines d'activités de l'APDRA sera à opérationnaliser. Il s'agira plus particulièrement, en lien avec le bureau d'études Réseau d'Expertise Aquacole (RESEA) de l'APDRA, de diversifier l'offre de service en expertise dans des champs d'intervention qui ne sont pas forcément du mandat de l'APDRA mais qui peuvent être complémentaires.

Le **quatrième axe** de la gouvernance et de la participation des bénévoles se fera par l'amélioration continue du fonctionnement du CA et l'implication des chargés géographiques dans les projets.

Le Plan stratégique de l'APDRA a commencé à être décliné à Madagascar en 2019 par un travail collectif de définition organisé par la coordination pays avec les salariés sur place. Il s'agira de finaliser ce plan et de commencer à le mettre en œuvre, par exemple en capitalisant sur l'application de l'approche de changement d'échelle et en renforçant les relations avec le MAEP malgache. Nous pourrions prévoir à partir de 2020 de redéfinir la stratégie de l'APDRA par pays ou par région en associant le comité scientifique, les chargés géographiques et les salariés du siège.

D'un point de vue **organisationnel**, des changements de postes qui étaient programmés ont été faits au siège fin 2019 avec deux postes créés en contrôle de gestion et en coordination scientifique et technique tout en gardant deux Responsables d'Opérations (RO) embauchés en cours d'année. Etant donné les nouveaux projets, c'est la création d'un troisième poste de RO qui est prévu en 2020. Le travail en cours de consolider nos procédures et

## ÊTRE ADHÉRENT À L'APDRA ?

Être adhérent à l'APDRA, c'est partager et défendre les valeurs de notre association. C'est soutenir notre association dans son action globale de promotion de la pisciculture comme un outil de développement à part entière au sein du monde paysan.

Être adhérent à l'APDRA, c'est renforcer l'association. Le nombre d'adhérents est une image de dynamisme pour l'association. L'adhésion permet à chaque membre de contribuer aux réflexions et à la gestion de l'association par le droit de vote qu'elle confère à l'Assemblée Générale annuelle.

## ENVOYER UN DON À L'APDRA ?

Envoyer un don à l'APDRA, c'est soutenir l'association dans son fonctionnement général indispensable à la mise en place de ces projets. C'est lui permettre de garder sa liberté d'action et de renforcer son indépendance.

L'APDRA ayant été déclarée association d'intérêt général, l'article 200 du Code général des impôts (CGI) s'applique et vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal est envoyé à chaque personne ayant soutenu l'association. Après déduction fiscale, un don de 50 € revient à 17 €.

BON DE SOUTIEN AU VERSO

d'améliorer nos outils de pilotage est à finir puis à faire évoluer dans plusieurs domaines : opérationnel, suivi-évaluation, gestion des contrats, ressources humaines, contrôle interne... Nous devons y gagner en efficacité et en fluidité pour assurer la croissance de l'activité tout en garantissant un niveau d'exigence et de qualité.

D'un point de vue **opérationnel**, il s'agira en 2020 de mettre en œuvre les nouveaux projets :

La convention-programme **DéFiP** de *Développement des Filières Piscicoles* a commencé en juillet 2019 au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Elle intégrera en 2020 le Congo, Madagascar et le Cambodge. Les activités de développement intégré d'une pisciculture agro-écologique familiale visant le marché de consommation locale prendront des formes différentes selon les terrains d'intervention et les systèmes piscicoles concernés.

En Guinée, le projet **PisCoFam** de *Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale* (5 ans à partir de décembre 2019) sera une assistance technique au Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM) sur deux composantes : en Guinée Forestière et Haute Guinée pour étendre, densifier et professionnaliser la pisciculture ; en Guinée Maritime et Moyenne Guinée pour expérimenter des référentiels techniques en rizipisciculture.

Au Libéria, le projet **FishLib** d'*Amélioration de la pisciculture à petite échelle par l'intensification agro-écologique et intégration dans une chaîne de valeur commerciale inclusive* durera 4 ans à partir de janvier 2020 et visera le développement et la structuration de la filière piscicole dans trois comtés du nord du pays.

Au Congo, la deuxième phase de 4 ans du projet **ReCAFiP** de *Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole* qui commencera en avril 2020 visera à consolider l'approche sur les aménagements d'étangs piscicoles aux barrages bien plus hauts et larges qu'ailleurs, à accompagner les pisciculteurs installés dans la gestion de leurs étangs et à appuyer l'ONG partenaire à gérer des activités dans le département du Pool.

En Côte d'Ivoire, le projet de recherche-innovation **Cocoa4Future** (*Durabilité des systèmes de production et dynamiques nouvelles du secteur cacaoyer*) sera conduit avec le Cirad, le CRO, l'Université de Bouaké et l'ISTOM sur une durée 4 à 5 ans. La composante avec l'APDRA de ce projet vise à évaluer la pisciculture et la rizipisciculture comme levier de diversification et de sécurisation du revenu des ménages de cacaoiculteurs.

Enfin, la pandémie de SRAS-Cov-2 qui s'est déclarée en début d'année 2020 aura bien évidemment des impacts lourds pour toutes les activités prévues. Le travail de terrain sera adapté en conséquence et constituera un nouveau défi à relever avec le concours de tous nos partenaires.

Igor Besson  
Directeur

## REMERCIEMENTS

L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.

## BON DE SOUTIEN À L'APDRA

A découper et à nous renvoyer accompagné d'un chèque (à l'ordre de "APDRA") à :  
**APDRA - 9 avenue de France - 91300 Massy - France**

Nom : Prénom :

Organisme (Personne morale) :

Adresse personnelle :

Téléphone : Courriel :

J'adhère à l'APDRA et verse ma cotisation annuelle de 15 €.

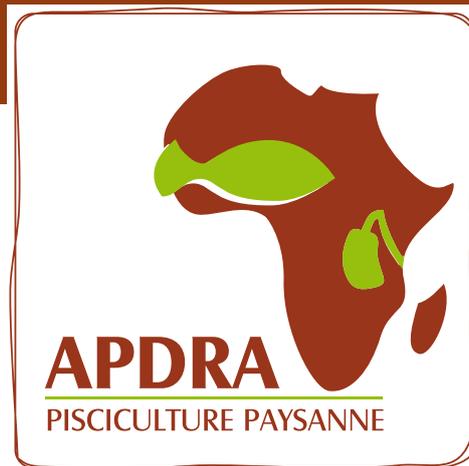
Je fais un don de ..... euros en soutien au fonctionnement de l'APDRA.

Montant total versé : ..... €

A .....

Le .....

Signature:



## APDRA Pisciculture Paysanne

9, avenue de France  
91 300 Massy  
Tél. (33) (0)1 69 20 38 49  
contact@apdra.org

[www.apdra.org](http://www.apdra.org)

L'APDRA est membre des réseaux :

**Coordination SUD**  
Solidarité Urgence Développement

Groupe  
*initiatives*



Evaluer • Echanger • Eclairer

Crédits :  
Rédaction collective de l'APDRA  
Crédits photos : © APDRA  
Infographie : jfldt.com